

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE :** L'accaparement prétendu de l'or, par M. Maurice Ansiaux. — La situation économique de la Belgique. — Le mouvement de concentration en Belgique. — Statistiques.

## L'ACCAPAREMENT PRÉTENDU DE L'OR

par M. [Maurice Ansiaux

professeur à l'Université de Bruxelles.

On sait que, par un retour assez inattendu de l'opinion scientifique, l'ancienne théorie qui attribuait les crises économiques à des phénomènes d'ordre monétaire a retrouvé depuis quelques années une faveur qu'elle avait perdue. Tandis qu'antérieurement c'était à l'excès de production et d'outillage que la plupart des économistes faisaient remonter l'origine des crises, maint auteur croit la discerner à présent dans la disette de l'or. C'est ainsi que M. Cassel, économiste suédois bien connu, n'hésite pas à écrire que c'est l'extraordinaire raréfaction de l'or qui, en provoquant la baisse du niveau général des prix des articles de première nécessité, a exercé une si néfaste influence sur le développement de l'économie mondiale, l'année dernière (1) ». De là, une conclusion très logique et qui consiste à critiquer l'accumulation du métal jaune dans les caves des instituts d'émission sans extension corrélative du crédit et à réclamer l'abaissement de la couverture en or des engagements à vue de ces établissements afin de provoquer une expansion du pouvoir d'achat. Le professeur Cassel va jusqu'à demander que la France pratique une politique monétaire plus libérale qui relèverait le niveau des prix de 5 à 10 p. c. Il estime, en effet, que le franc français possède une valeur plus élevée à l'intérieur qu'au dehors. Cet état de choses, paradoxal selon lui, se traduit par une balance commerciale et par suite une balance générale des comptes trop favorables à la France. D'où il résulte une importation d'or dans ce pays en règlement des

soldes créditeurs, alors qu'une sortie d'or serait indispensable pour mettre un terme à la dépression mondiale.

\* \* \*

Ces griefs et cette suggestion sont-ils justifiés et opportuns ?

En considération de la personnalité dont ils émanent, il vaut certes la peine de s'en enquérir.

On se demandera, tout d'abord, s'il est exact que la restriction des crédits américains ait été la cause initiale de la crise de l'année dernière. Il est bien vrai que les Banques de réserve fédérale ont essayé d'enrayer la folle hausse boursière qui sévissait en 1929 en retirant des fonds du marché par le mécanisme des ventes de titres et le relèvement du loyer de l'argent. Elles ont essayé, cependant, avec un succès à vrai dire bien relatif, de n'atteindre que la spéculation financière tout en ménageant l'industrie et le commerce. Politique restrictive fort modérée d'ailleurs. Mais ne l'oublions pas : ce n'est pas seulement pour « diriger » la monnaie que dans les moments de fièvre les Banques Centrales provoquent le renchérissement du crédit, ce n'est pas seulement pour couper court à des outrances dangereuses et empêcher qu'elles s'aggravent encore davantage. C'est aussi pour se mettre en état de défense en prévision de la crise imminente et être à même d'assister largement le marché lorsqu'il sera désemparé. Ces mesures de prévoyance hâtent peut-être l'heure du revirement, mais, par le fait même, elles l'atténuent sensiblement. Et en tout état de cause, ce qui est certain, c'est que la crise ou du moins l'ar-

(1) Cfr. « L'Information », n° du 29 août 1930.

rêt d'une hausse désordonnée est chose absolument inévitable et que l'origine véritable en est non dans les mesures de sagesse et de précaution prises par les Instituts d'émission, mais dans les exagérations commises par le monde des affaires sous l'empire d'un optimisme collectif qui est sorti des bornes raisonnables.

Dans ces conditions, les restrictions bancaires amenées par une tension inquiétante du crédit ne sont qu'anticipation de l'inévitable et n'ont rien d'une politique arbitraire. Les banques sont en face d'un dilemme : ou laisser aller les choses à l'extrême et la catastrophe sera effroyable, ou donner un coup de frein — déjà bien tardif — qui n'empêchera pas l'accident, mais ne laissera point d'en tempérer sérieusement la gravité. S'il en est ainsi, le reproche dirigé contre la politique restrictive des crédits apparaît dénué de fondement. Il l'est d'autant plus que ce n'est pas la première fois que des Banques d'émission prennent des mesures préventives analogues. Jusqu'ici, tous les économistes s'accordaient à les en louer.

\*\*\*

A la critique du passé récent, M. Cassel joint celle du présent. Nous voici, dit-il, en pleine dépression. Situation pénible s'il en fut et qui menace de se prolonger. Le moment ne serait-il pas venu pour la Banque de France, détentrice de « formidables quantités d'or », d'adopter une politique de crédit plus libérale ? Autant dire que la Banque de France stérilise le métal jaune à la façon des instituts d'émission américains qui avaient eu leurs bonnes raisons d'ailleurs d'en agir ainsi (1). Il faudrait donc que l'or surabondant sortît de France au plus tôt pour se répandre, en ondes bienfaisantes, sur les autres contrées du globe qui souffrent de la pénurie du métal. A cette fin, l'économiste suédois réclame une extension telle des crédits bancaires qu'il en résulte une hausse des prix suffisante pour renverser le courant métallique. Il se rallie à vrai dire, et il convient de l'en féliciter, à une solution différente agissant non plus sur le mouvement des marchandises, mais sur celui des capitaux : le développement des placements extérieurs. Est-il besoin de rappeler que cette solution est depuis longtemps déjà, et non seulement en France, dans les vœux des dirigeants financiers ? Encore n'est-elle possible que si les capitalistes privés se résolvent à l'adopter.

Pour banale qu'elle soit, cette dernière remarque est un trait de lumière. Elle accuse la passivité forcée des Banques Centrales. Passivité qui n'existe pas seulement en matière d'exportation des capitaux, mais encore en ce qui concerne l'extension des crédits d'escompte et d'avances que souhaite M. Cassel. On sait combien sont modiques, à l'heure actuelle (4 octobre 1930) les taux officiels de la Banque de France et de la Banque Nationale de Belgique. Ces établissements ne pourraient guère offrir leurs services à plus

(1) Au surplus, la stérilisation n'a été que partielle. Le stock d'or des Etats-Unis a augmenté d'environ 129 p. c. de 1914 à 1929; les prêts et placements des banques ont augmenté de 181 p. c. (« Bulletin de la National City Bank of New-York », sept. 1930, p. 146).

bas prix. Et pourtant, la clientèle boude. Pourquoi ? Parce que l'occasion ne se présente pas à elle d'étendre ses affaires. Ce n'est point au moment où l'on se plaint de la surproduction que les entreprises industrielles jugent à propos de produire encore davantage. Au contraire, les restrictions sont à l'ordre du jour : toute la difficulté est de les répartir entre les usines rivales d'une façon qui soit acceptable pour toutes.

Certes, on peut admettre qu'au début d'une période de reprise, un subit accroissement du stock métallique soit un stimulant d'une réelle puissance. A cet égard, ce qui s'est passé au cours des années 1850 et suivantes pourrait être donné en exemple. La découverte des gisements aurifères de Californie et d'Australie fournissait à l'Europe les moyens monétaires indispensables à un vigoureux essor. Encore faut-il bien reconnaître que la reprise avait eu pour facteur déterminant l'ouverture de nouveaux débouchés dans les régions minières elles-mêmes, avides de marchandises car elles manquaient de tout, et se libérant le plus aisément du monde, grâce à l'exportation du métal extrait des mines. D'un autre côté, il importe de ne pas dissimuler qu'en Angleterre, dès 1853, une sorte de demi-crise vint briser l'élan de la production et interrompre momentanément le développement de la prospérité.

En tout état de cause, une importation d'or ne peut exercer une action favorable sur l'activité économique qu'à la condition que soit achevée la liquidation de la dépression antérieure. Aussi bien, pareille importation serait-elle superflue dans les circonstances actuelles, tant est grande l'abondance des capitaux monétaires sans emploi.

Lorsque l'accroissement du stock métallique survient vers la fin de l'essor, à un moment où déjà celui-ci dégénère en effervescence malsaine, l'influence de l'afflux de métal est d'un caractère nettement inflationniste. Il fait monter encore la température et, s'il retarde l'explosion de la crise, rend celle-ci plus redoutable et plus désastreuse en poussant aux plus dangereux excès et en attisant un incendie qu'il eût fallu éteindre au plus tôt. C'est ce que l'on a observé aux Etats-Unis en 1892 et 1893. A cette époque, la législation argentiste (Sherman Act) s'est traduite par un gonflement des encaisses et de la circulation qui a masqué la tension réelle du crédit. Sans doute il y eut alors cette circonstance aggravante que le surcroît de numéraire introduit dans la circulation consistait en argent-métal. D'où, vers l'Europe, un exode d'or qui n'a pas laissé d'ébranler pendant quelques années les bases du régime monétaire américain.

Cet exemple fort instructif achève de nous convaincre de l'opportunité des mesures de prudence prises en 1929 par les Banques de Réserve Fédérale. Si elles n'ont pu empêcher l'explosion de la crise boursière, elles ont du moins soustrait la production industrielle aux convulsions dont Wall Street fut la victime.

Et, en ce qui regarde la Banque de France, enregistrons avec satisfaction une double concession que fait loyalement M. Cassel et qui ruine sa thèse : « On peut cependant pour comprendre ces efforts de

France (pour fortifier ses réserves d'or) tenir compte de l'extraordinaire faiblesse dont le franc avait fait preuve précédemment. Plus tard, les importations d'or devinrent la conséquence automatique des excédents continuellement favorables de la balance des paiements. ». Ces judicieuses observations pourraient s'appliquer à la Belgique comme à la France et la mettent par avance à l'abri de toute critique éventuelle. Il est certain qu'après une crise d'inflation, des réserves métalliques puissantes concourent très utilement à faire renaître la confiance en la monnaie nationale et, la confiance rétablie, se fortifient spontanément.

Ajoutons enfin que ce qui précède n'est applicable qu'aux effets immédiats d'un changement dans la quantité de la monnaie d'or. Les conséquences plus lointaines d'un tel changement, à le supposer durable, peuvent être, sans contredit plus profondes. Mais nous avons déjà examiné cette obscure question dans un article antérieur (1).

\* \* \*

Pour expliquer les grands essors qui se sont succédé au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, il ne suffit pas de contester qu'ils soient dus à l'initiative de la monnaie. Le doute subsisterait dans l'esprit de plus d'un lecteur si la critique ne se doublait d'une explication positive. Certes, on ne peut songer à ramasser en quelques pages toute une théorie des crises ou plutôt des cycles économiques, mais il n'est pas impossible de mettre en relief la cause initiale de cette suractivité qui aboutit invariablement à un revirement, à une chute des prix, à une dépression. De même, il est opportun de brièvement indiquer quel est le principe dominant de cette dépression qui finit par s'amender et faire place à un état d'équilibre.

Pour le dire très simplement, l'origine de l'essor, ce sont les perspectives de gains supra-normaux et celle de la dépression, ce sont les perspectives de pertes ou du moins de gains infra-normaux. D'un côté, les expectatives de gains supérieurs à la moyenne engendrent bientôt une tendance haussière qui renforce l'impulsion qu'elles ont donnée. De l'autre, les craintes de perte se traduisent aussitôt par une tendance baissière qui exerce, elle aussi, une action cumulative. En d'autres termes encore, ce qui caractérise d'une première part la situation, c'est la supériorité des demandes sur les offres et le fait que la concurrence est beaucoup plus vive entre acheteurs qu'entre vendeurs. Ce qui caractérise la situation dans le cas inverse, c'est la supériorité des offres sur les demandes et le fait que la concurrence se manifeste presque exclusivement entre vendeurs. Or, en période ascendante, les acheteurs ont des besoins considérables de crédit et qui croissent au fur et à mesure que la prospérité s'accroît, se généralise et s'exagère. En dépression, les vendeurs cherchent surtout à réaliser des marchan-

dises et à rembourser des dettes; leurs besoins de crédit décroissent d'autant plus que la conjoncture défavorable s'accroît, se généralise et s'exagère. En un mot, dans la première période les engagements se développent jusqu'à ce qu'ils se heurtent aux bornes mêmes du crédit possible et s'ils les dépassent, provoquent le discrédit et la panique. Dans la seconde période, les engagements se liquident, le crédit se détend jusqu'à ce que l'argent disponible ne trouve plus à s'employer que partiellement. Mais il y a entre les deux situations, cette différence essentielle que si la tension excessive du crédit concourt à arrêter le mouvement ascensionnel et à provoquer la crise, la détente extrême du crédit ne suffit pas à arrêter la baisse et à susciter la reprise, mais prépare simplement un terrain propice à celle-ci (1). La différence qui vient d'être signalée ne doit d'ailleurs pas être poussée trop loin, car la crise peut avoir pour cause occasionnelle tout autre chose que la tension monétaire et le refus des banques de consentir de nouveaux prêts. Ce sera, par exemple, l'élévation démesurée du coût de production ou le développement outrancier de la concurrence et la subite conscience que le monde économique prend du fait de la surproduction.

Quoi qu'il en soit, pour bien saisir le mécanisme des cycles économiques, il faut s'attacher aux causes initiales d'un mouvement ascendant ou d'un mouvement de recul. Cela fait, il importe d'observer attentivement l'enchaînement des effets successifs de ces facteurs originaires.

\* \* \*

Les partisans de l'explication monétaire des mouvements cycliques ne se tiendront pas pour battus en présence de ces conclusions: ils pourront même les accepter. Pour eux, les perspectives de gains supérieurs à la moyenne qui vont amener la reprise des affaires consisteront invariablement dans la reconstitution du potentiel de crédit qui a lieu au terme de la dépression. Et, à l'inverse, la crise dérivera forcément de la contraction du crédit bancaire, ainsi que cela a été le cas en 1929: c'est précisément, on l'a vu tout à l'heure, l'exemple cité par M. Cassel.

Mais en contraignant les adeptes de la théorie monétaire des crises à la préciser, on les oblige à en dévoiler du même coup la faiblesse. L'examen des faits nous montre que c'est le plus souvent l'accroissement de la demande des produits, non celui de la quantité de monnaie métallique ou fiduciaire qui détermine l'augmentation des prix et des profits. L'accroissement de la monnaie n'est, dès lors, qu'une conséquence que rend possible l'élasticité du crédit.

(1) C'est moins le coût croissant du crédit qui arrête le mouvement ascensionnel que la limitation de sa quantité. La restriction du complémentaire qu'est le crédit limite la demande commune (émanant des entreprises) et fait baisser les prix des autres complémentaires: matières premières, travail, etc.

Dans le cas inverse, la surabondance du crédit ne suffirait pas à susciter la demande commune; elle peut simplement en rendre possible l'éclosion et le développement.

(1) Voir le « Bulletin » du 10 mai 1930.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire des cycles économiques pour se convaincre de l'exactitude de la remarque qui vient d'être faite. Après 1820, ouverture aux marchandises anglaises des anciennes colonies espagnoles et portugaises. A plusieurs reprises, au XIX<sup>e</sup> siècle, développement rapide de la capacité d'achat des Etats-Unis qui se peuplent et exploitent fiévreusement leurs richesses naturelles. Création des voies ferrées anglaises et françaises avant la crise de 1847. Formation, déjà citée plus haut, de marchés nouveaux en Californie et en Australie après 1850. Essors d'après guerre conduisant aux crises de 1873 et 1920 et reposant sur une disette de marchandises et une surévaluation du pouvoir d'achat. Equipement de la République Argentine avant 1890. Renouvellements d'outillage dus à des progrès techniques, particulièrement dans la fabrication d'appareillage électrique caractérisant les essors allemands des années 1896 à 1900, 1905 à 1907.

Tous ces exemples montrent le rôle prépondérant joué dans le déclenchement des plus importants et des plus nombreux essors de l'époque contemporaine par l'élargissement des débouchés. La multiplication des moyens de paiement est sans aucun doute la condition du mouvement en avant. En son absence, l'élan industriel et commercial serait vite brisé. Mais elle n'est nullement une cause d'essor dans le sens précis et littéral du terme.

Pour être complet, il faut ajouter qu'un essor partiel peut avoir pour origine un fait relatif aux conditions de la production, tel que la découverte de gisements miniers riches et d'exploitation peu coûteuse ou encore des récoltes abondantes au moins dans un pays donné, c'est-à-dire sans avilissement des prix mondiaux. Les progrès techniques, surtout limités à une région du globe, donnent ainsi une impulsion extrême à la production. C'est ainsi qu'au siècle dernier, la cotonnerie anglaise a pu inonder l'Asie de ses produits à bon marché, en ruinant du même coup nombre de fileurs et de tisserands indigènes. Mais comme, tout compte fait, un procédé perfectionné représente une économie de forces, le surcroît de productivité rendu possible par là conduit à un bénéfice net d'abondance pour le monde, ce qui explique — soit dit en passant — qu'un grand essor technique, malgré les ruines et appauvrissements qu'il occasionne, est beaucoup plus qu'une simple « redistribution » des richesses.

Quoi qu'il en soit, le facteur monétaire n'a, en tout ceci, qu'une action subordonnée. C'est un rouage indispensable dont le fonctionnement doit être surveillé avec le plus grand soin par des hommes de haute expérience, ce n'est pas la force motrice du mouvement économique (1).

(1) C'est à dessein que nous donnons à cette conclusion une formule radicale. Il importait, en effet, qu'elle eût une parfaite netteté. Sans doute, pourrait-on y apporter quelques tempéraments. C'est ainsi que la détente extrême du crédit, la pléthore des disponibilités, la conversion des emprunts publics, l'avilissement du taux de l'intérêt poussent les banquiers et même les particuliers à chercher des emplois plus rémunérateurs, notamment dans les placements exotiques. Des préoccupations de cette nature ont concouru à l'engouement des capitalistes anglais pour les investissements en Argentine avant la crise de 1890.

Afin de dissiper toute équivoque, il est à propos de compléter les observations qui précèdent par une constatation qui nous permettra de rectifier une erreur de raisonnement parfois commise par les théoriciens des crises. Elle a donc, semble-t-il, son utilité. Le point de départ en est le fait que la somme de pouvoir d'achat est une quantité essentiellement variable, ce qui est d'évidence. Mais, chose plus importante, cette masse de pouvoir d'achat ne varie pas seulement d'une manière proportionnelle au niveau général des prix. Elle varie encore avec le nombre d'unités monétaires dont disposent les acheteurs.

Or, voici où perce l'erreur du raisonnement incriminé. Certains auteurs soutiennent que si les prix d'une catégorie de produits industriels baissent pour un motif quelconque, le pouvoir d'achat économisé de ce chef sera reporté sur la demande d'autres articles qui, en conséquence, doivent hausser. Une crise limitée dans le principe à une branche de production déterminée ne saurait donc se généraliser. Car elle doit trouver automatiquement son exacte compensation dans la situation de l'ensemble des autres branches.

Ce raisonnement serait exact si le pouvoir d'achat se confondait avec le revenu (1). Il cesse de l'être dans la mesure très étendue où le pouvoir d'achat émane du crédit. Que la métallurgie emprunte moins et achète moins de combustible, les banques dont les services sont moins demandés par les métallurgistes créent moins de monnaie fiduciaire, c'est-à-dire moins de pouvoir d'achat. Il ne dépend pas d'elles de prêter en plus à l'industrie textile, par exemple, ce que l'industrie des métaux leur emprunte en moins. Nous le savons, en effet: la demande de crédit, de la part des producteurs, suppose normalement des perspectives de gains. Mais le malheur de l'un ne fait pas le bonheur de l'autre. Pourquoi filatures et tissages augmenteraient-ils leur fabrication parce que l'extraction du charbon se ralentit? C'est l'inverse qui est vraisemblable. Car l'industrie étant essentiellement spéculative, dans le sens large et scientifique du terme, les producteurs de tissus ne peuvent qu'envisager avec défaveur la réduction des sommes payées en salaires aux ouvriers mineurs: c'est qu'elle leur fait craindre une diminution prochaine de la demande des vêtements.

La propagation d'une crise d'abord circonscrite à un domaine peu étendu est donc parfaitement concevable. Et il en est ainsi en vertu des considérations précédemment développées dont il ressort que le degré d'extension du crédit bancaire dépend avant tout des occasions de profits qu'aperçoivent les producteurs (2). En définitive, le problème des cycles n'est pas du domaine de l'arithmétique.

(1) Encore faut-il noter que la demande des possesseurs de revenus, transportée de la sorte d'un article à un autre, pourrait devenir moins pressante, ce qui s'exprime monétairement par une circulation moins rapide et équivaut à une diminution de pouvoir d'achat agissant.

(2) C'est ce qu'il faut objecter à M. Lansburgh, qui constatant le ralentissement de la circulation monétaire au cours de la dépression, propose de corriger l'effet sur le niveau général des prix de ce ralentissement par un accroissement de la quantité de monnaie. Cette conception mécanique des phénomènes des prix est entachée d'une erreur manifeste.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(AOÛT-SEPTEMBRE 1930).

Au cours de notre chronique portant sur les mois de juin et juillet, nous avons montré que la Belgique ne ressentait encore la crise mondiale que dans une mesure assez faible, malgré la dépendance dans laquelle se trouve l'industrie belge par rapport aux marchés extérieurs.

M. le ministre d'Etat Theunis, président du Conseil économique récemment institué par le Gouvernement, au cours de son discours d'installation, a signalé l'interdépendance de la Belgique et du marché mondial et a averti ses collègues et, partant, l'opinion publique, de ce que ces étroites relations limitaient la portée des interventions possibles en faveur de l'industrie et de la production en général.

Avant de commenter nos statistiques, nous voudrions insister sur le fait que, si les effets de la crise se font de plus en plus sentir dans notre pays, il ne faut pas oublier, cependant, que la production, depuis quatre ans, y a fait d'importants progrès. Déjà les indemnités de dommages de guerre auxquelles étaient venues s'ajouter de fortes émissions, avaient permis à l'industrie belge de se moderniser et de reconstruire ses installations en tenant compte des derniers perfectionnements techniques. La France, en ce qui concerne ses départements du Nord, se trouve à peu près dans la même situation. Pour d'autres raisons, l'Allemagne a procédé à une rationalisation impressionnante de son outillage. Seule, l'industrie anglaise, à l'outillage vieilli et aux usages démodés, rappelle en Europe occidentale les installations industrielles d'avant-guerre : entreprises moyennes, appartenant surtout à des particuliers ou à des compagnies assez fermées, non-coopération entre les banques et l'industrie, etc.

La période qui a suivi la stabilisation monétaire de la Belgique a été une période d'argent facile. La prospérité générale, le rapatriement des capitaux, la formation de l'épargne, l'attraction exercée par la Bourse sur de nouvelles couches d'épargnants ont mis à la disposition de l'industrie des fonds dont l'utilisation a permis une nouvelle modernisation de l'outillage et un renforcement de la capacité de production.

Ces phénomènes ne sont d'ailleurs pas spécifiques à la Belgique : tous les grands pays capitalistes sont dans la même situation, en ce qui concerne l'appel de capitaux des industries nationales ; la Grande-Bretagne, elle-même, malgré le caractère défectueux de son organisation industrielle et les traditions de la Cité, consacre actuellement une plus forte partie de ses capitaux aux

entreprises anglaises qu'à des placements extérieurs.

Dans le numéro d'août du « Bulletin de l'Institut des Sciences économiques de Louvain », M. le professeur Baudhuin a publié un très intéressant tableau dans lequel il montre que, de 1925 à 1929, les progrès de la production et de l'économie belge varient de 8 à 170 p. c. ; ceux de certaines exportations oscillent entre 25 et 50 p. c.

Ces chiffres sont considérables et l'on comprend que si, par suite de la crise mondiale, les débouchés se rétrécissent temporairement, une industrie qui a accru, dans de telles proportions, sa capacité de production, sera plus touchée par la crise qu'une industrie demeurée stationnaire.

Ce qui précède ne vise évidemment pas à conseiller une attitude statique en matière de production industrielle. Nous sommes convaincus de ce que la surcapitalisation relative de l'industrie belge était inévitable : elle était déterminée à la fois par la concurrence interne et par la concurrence internationale, les industries de tous les grands pays, emportées par un courant d'optimisme et de prospérité, ayant procédé à des émissions massives, à des immobilisations considérables, qui portent une responsabilité directe dans la crise actuelle.

L'industrie entière est, à tout moment, en état d'équilibre instable et, si elle n'avance pas, elle recule. Insistons encore sur l'exemple de l'Angleterre, que nos chroniques semestrielles suivent d'aussi près que possible.

Mais ces considérations finalistes n'ont rien à voir avec le fait que notre industrie se trouve, pour le moment, devant un marché rétréci, alors que sa capacité de production se trouve accrue. Les chiffres suivants nous indiquent dans quelle nature.

(Voir tableau page suivante.)

Il faut ajouter que, pendant la période examinée par M. Baudhuin, la production indigène a trouvé, dans la consommation intérieure aussi bien que sur le marché extérieur, des débouchés en progrès constants.

La place nous manque pour montrer les progrès remarquables de la consommation indigène depuis quatre ans. Cette augmentation est un des phénomènes sociaux les plus heureux d'une période où les difficultés n'ont pas manqué. C'était, du point de vue de certaines industries, un progrès nécessaire.

D'autre part, l'exportation, le tableau ci-dessous le montre, a fortement augmenté : les exportations de produits chimiques ont progressé de 42 p. c. ; celles

Progrès de l'économie belge

	1925	1929	Progrès en p. c.
Charbon (tonnes) .....	23.100.000	26.930.000	16
Fonte (tonnes) (1) .....	2.850.000	4.100.000	44
Zinc (tonnes) .....	171.000	201.000	18
Filés de coton (tonnes) (2) .....	55.450	68.800	24
Laine traitée (tonnes) .....	27.000	39.500	46
Exportation totale (millions de francs-or) .....	3.650	4.650	28
Exportations de produits fabriqués (millions de francs-or) .....	1.975	2.725	39
Trafics d'Anvers (entrées) (tonnes) .....	20.235.000	24.550.000	21
Transit (tonnes) .....	14.365.000	19.474.000	35
Chemins de fer (millions de tonnes-km.) .....	7.000	8.400	20
Ciment exporté (tonnes) .....	1.300.000	1.900.000	46
Glaces exportées (tonnes) .....	48.500	67.700	40
Verre exporté (tonnes) .....	210.000	285.000	36
Diamant importé (millions de francs-or) .....	170	222	30
Électricité (millions de kilowatts) .....	2.270	4.530	100
Papier (tonnes) .....	150.000	189.000	26
Soie artificielle (tonnes) .....	5.000	7.300	46
Sulfate d'ammoniaque (tonnes) .....	71.000	191.000	170
Acide sulfurique (tonnes) .....	738.000	800.000	8
Œufs (millions) .....	1.900	2.420	27

de caoutchouc, de 230 p. c.; celle d'automobiles, de 262 p. c.; celles de cire, savon, etc..., de 57 p. c. Il s'agit surtout là du développement d'industries nouvelles ou d'entreprises qui ont brusquement pris une

grande importance en Belgique; il en est ainsi des industries chimiques, automobile et du caoutchouc. Nous avons suivi le développement de ces industries dans nos chroniques précédentes.

EXPORTATIONS BELGES (EN TONNES)	1925	1929	Pourcentage d'augmentation (+) ou de diminution (-)
I. Animaux vivants et produits du règne animal .....	140.000	184.000	+ 31 p. c.
II. Produits du règne végétal .....	583.000	853.000	+ 46 p. c.
III. Produits minéraux .....	12.595.000	14.646.000	+ 16 p. c.
IV. Produits des industries alimentaires .....	353.000	272.000	- 23 p. c.
V. Produits chimiques et pharmaceutiques .....	1.429.000	2.038.000	+ 42 p. c.
VI. Cires, savons, etc. ....	4.300	6.750	+ 57 p. c.
VII. Cuirs et pelleteries .....	14.100	13.400	- 5 p. c.
VIII. Produits de l'industrie textile .....	146.000	147.000	+ 1 p. c.
IX. Vêtements, etc. ....	9.300	16.700	+ 80 p. c.
X. Bois et liège .....	145.000	237.000	+ 64 p. c.
XI. Caoutchouc .....	2.700	9.200	+ 230 p. c.
XII. Papier et applications .....	55.000	82.000	+ 49 p. c.
XIII. Ouvrages en pierre .....	1.456.000	1.378.000	- 5 p. c.
XIV. Verre et ouvrages en verre .....	296.000	410.000	+ 38 p. c.
XV. Métaux et ouvrages en métaux .....	3.488.000	5.200.000	+ 49 p. c.
XVI. Machines, etc. ....	162.000	202.000	+ 25 p. c.
XVII. Véhicules autres que pour voies ferrées .....	17.900	47.000	+ 262 p. c.
XVIII. Horlogerie, etc. ....	90	230	+ 156 p. c.
XIX. Instruments de musique .....	147	190	+ 29 p. c.
XX. Armes .....	1.200	1.700	+ 42 p. c.
XXI. Compositions diverses .....	27.000	35.000	+ 25 p. c.
Total .....	20.924.000	25.767.000	--

L'accroissement des exportations de métaux et produits de la métallurgie provient de l'essor de la conjoncture mondiale qui, pendant la période de prospérité que certains ont voulu croire définitive, a provoqué de nombreuses immobilisations et a stimulé la fabrication des « capital goods ». Le développement des indus-

tries de « consumers-goods » en Belgique est, d'un point de vue pratique, fort intéressant à signaler, parce que, quelle que soit pour notre pays l'importance de la métallurgie et de la grosse industrie textile, il ne faut pas oublier dans quelle proportion ces industries sont dépendantes des marchés extérieurs, le tableau ci-dessous, emprunté une fois de plus à M. Baudhuin, le montre pour la métallurgie.

(1) Chiffre de 1924.  
(2) Ces chiffres se rapportent à l'exercice finissant le 31 janvier suivant.

**Pourcentage de la production sidérurgique  
exportée en 1928**

Belgique et (Luxembourg) .....	52 p. c.
France .....	35 p. c.
Allemagne .....	11 p. c.
Angleterre .....	9 p. c.
États-Unis .....	3 p. c.

Ajoutons que, d'après les rapports de la Société Cockerill, cette entreprise exporte 80 p. c. de sa production annuelle.

A de nombreuses reprises, nous avons marqué la nécessité de ne procéder qu'avec une extrême prudence

à des comparaisons entre la période d'avant-guerre et celle d'après-guerre. Cependant, nous reviendrons pour cette fois à cette méthode critiquable, pour la raison qu'il faut se rendre compte que, depuis quinze ans, notre pays a si fortement accru sa production dans certains domaines, que la question des débouchés et de la capitalisation s'en trouve fortement modifiée.

Nous avons dressé un tableau où le pourcentage de l'exportation et de la production, pour quelques produits, ont été établis par rapport à 1913. On verra, notamment pour l'industrie du coton, que l'industrie a fait un effort énorme.

	1913	1925	1927	1929
<b>CHARBONNAGES.</b>				
Nombre de sièges d'extraction .....	311	277	—	244 (1)
Production de houille en tonnes .....	22.841.590	23.133.160	27.573.550	26.931.460
	100	101,3 p. c.	120,7 p. c.	117,9 p. c.
<b>CIMENTS.</b>				
Production en tonnes .....	1.500.000	2.305.000	2.800.000	—
	100	153,6 p. c.	186,6 p. c.	—
Exportations, tonnes .....	886.853	1.309.111	1.654.637	1.908.801
	100	147,6 p. c.	186,6 p. c.	215,2 p. c.
<b>MÉTALLURGIE.</b>				
Production de fonte (tonnes) .....	2.484.690	2.541.430	3.751.400	4.095.940
	100	102,3 p. c.	151 p. c.	164,8 p. c.
Production d'acier (tonnes) .....	2.404.780	2.343.850	3.604.820	4.011.180
	100	97,5 p. c.	149,9 p. c.	166,8 p. c.
Production de zinc brut (tonnes) .....	204.220	174.271	201.630	201.380
	100	85,3 p. c.	98,7 p. c.	98,6 p. c.
<b>VERRERIE.</b>				
Production en 1000 m2 (verre à bouche et verre mécanique) .....	41.709	41.893	54.659	—
	100	100,4 p. c.	131 p. c.	—
<b>GLACERIES.</b>				
Exportations (tonnes) .....	38.400	50.722	60.258	71.138
	100	132,1 p. c.	156,9 p. c.	185,3 p. c.
<b>TEXTILES.</b>				
<i>Coton.</i>				
Nombre de broches .....	1.518.134	1.764.489	1.891.854	2.065.000
	100	116,2 p. c.	124,6 p. c.	136 p. c.
Production de filés (tonnes) (2) .....	45.400	55.450	65.050	68.800
	100	122,1 p. c.	143,3 p. c.	151,5 p. c.
<i>Laines.</i>				
Poids conditionnés (tonnes) .....	27.578	26.995	40.775	39.525
	100	97,9 p. c.	147,9 p. c.	143,3 p. c.
<i>Soie artificielle.</i>				
Tonnes (1914 = 100) .....	2.700	5.000	7.500	—
	100	185,3 p. c.	276,5 p. c.	—
<b>PAPIER (3).</b>				
Production (tonnes) .....	160.000	147.548	163.753	188.766
	100	92,2 p. c.	102,3 p. c.	118 p. c.

(1) Malgré la création de nouveaux sièges dans le Nord, la rationalisation a permis cette importante réduction.

(2) Exportation de produits de coton (rubriques 540 à 558 du tarif douanier) :

	Quantités exportées
1905 .....	16.540.000
1913 .....	28.187.700
1928 .....	43.734.000
1929 .....	44.029.200

(3) Voici encore quelques données glanées dans « La Situation économique de la Belgique » (1928), publiée par le Ministère des Affaires étrangères et comparant les années 1913/1928.

Production d'allumettes .....	123 p. c.	Production de la margarine .....	332,8 p. c.
Population desservie par les membres de l'Union des Exploitations électriques en Belgique .....	1913 2.021.930 1928 5.708.000	Production de sucre raffiné .....	141,5 p. c.
		Production de glucose .....	166,4 p. c.

Si la récession actuelle énerve l'opinion publique, qui se plaint du rétrécissement des débouchés, il ne faut cependant pas oublier que la Belgique, au point de vue de la balance commerciale, a fortement amélioré sa situation : alors que son déficit commercial moyen était

de 25 p. c. avant 1914, il n'atteint plus actuellement que 10 p. c., comme le montre le tableau ci-dessous, emprunté à l'article déjà cité de M. le professeur Baudhuin.

**Commerce extérieur belge**  
(en millions de francs)  
1° *Chiffres bruts.*

ANNÉES	Importations	Exportations	Déficit	Coefficient d'exportation
1925 .....	17.880	14.810	3.070	85
1926 .....	23.060	20.000	3.060	87
1927 .....	29.140	26.700	2.440	92
1928 .....	32.140	30.950	1.190	96
1929 .....	35.510	32.230	3.280	91

2° *En francs stabilisés.*

ANNÉES	Importations	Exportations	Déficit	Coefficient d'exportation
1925 .....	30.400	25.200	5.200	83
1926 .....	26.000	22.450	3.550	87
1927 .....	29.140	26.700	2.440	92
1928 .....	32.140	30.950	1.190	96
1929 .....	35.510	32.230	3.280	91

Mais, si le déficit commercial reste faible, la baisse des prix mondiaux atteint actuellement le commerce extérieur du pays : de mars 1929 à août 1930, le prix moyen de la tonne exportée est tombé de 1.409 francs à 1.049 francs et le prix moyen de la tonne importée a également fléchi de 846 à 708 francs. On peut concevoir quelles en sont les conséquences pour les intéressés.

Les deux tableaux suivants donnent une idée du mouvement de la baisse des prix de notre commerce extérieur, au cours des quatre derniers mois.

Prix moyen par tonne exportée	1929	1930
Mai .....	1.187	1.041
Juin .....	1.187	1.015
Juillet .....	1.121	1.157
Août .....	1.145	1.049

  

Prix moyen par tonne importée	1929	1930
Mai .....	853	772
Juin .....	827	758
Juillet .....	774	748
Août .....	752	708

La Belgique ressent donc l'influence de la baisse des prix mondiaux. Notre tableau mensuel montre que

cette baisse se poursuit d'une manière constante et que les espoirs de reprise qui s'étaient fait jour il y a quelques semaines ont été complètement déçus.

Le cuivre, l'étain, le plomb, le zinc, le caoutchouc, le blé, l'avoine, le maïs, la laine, le coton et le sucre ont fléchi, au cours des deux derniers mois, dans des proportions sensibles. L'index des prix de gros en Belgique enregistre à son tour cette baisse d'une façon tout à fait caractéristique : d'août 1929 à août 1930, la chute est de 850 à 729, soit 121 points.

(Voir tableau page suivante.)

Certaines industries belges ont pu résister assez longtemps au mouvement général de baisse. C'est en avril seulement que certaines réductions furent appliquées par les cartels, notamment pour les charbons et les produits sidérurgiques.

Mais, depuis lors, le marché industriel est devenu plus sensible à la conjoncture et le tableau ci-dessous le marque bien.

Les cartels, à leur tour, ont consenti à des réductions de prix, encore inférieures d'ailleurs au mouvement général.

(Voir tableau page suivante.)

On sait d'ailleurs que les cartels ne parviennent pas toujours à imposer à leurs adhérents le respect des prix officiels : les cotations que nous reproduisons sont, dans bien des cas, purement nominales. Dans quelles proportions, c'est ce qu'il est impossible de dire exactement.



**Prix de quelques produits mondiaux**

	Plus haut en 1928	Fin 1928	Fin juin 1929	Fin 1929	Fin juin 1930	Fin juillet 1930	Fin août 1930	Fin septembre 1930
Cuivre (Std) en £, sh. et d. par tonne à Londres .....	75- 0- 0	75- 0- 0	73-19- 4 1/2	68- 0- 0	49- 3- 9	48- 4- 4 1/2	47- 7- 6	43-10- 7 1/2
Etain, en £, sh. et d. par tonne, à Londres .....	255- 5- 0	223- 5- 0	201-15- 0	178- 3- 9	136-13- 9	134-13- 9	134-13- 9	125- 7- 6
Plomb, en £, sh. et d. par tonne, à Londres .....	23-10- 0	23- 1- 3	25- 5- 0	21-18- 9	18- 3- 9	18-5- 0	18-13- 9	16-15- 0
Zinc, en £, sh. et d. par tonne, à Londres .....	27-17- 6	26-15- 0	26- 8- 7 1/2	19-12- 6	16- 3- 9	16- 0- 0	16- 1- 3	14-15- 0
Or (1000/1000) en sh. et d. par once fin, à Londres .....	84/11/1/2	84/11 1/2	84/11 1/2	84/10	85/ 0	85/ 0 1/8	85/0	84/11 7/8
Argent (Std) en pence, par once stand, à Londres ...	28 7/8	26 3/8	24 1/4	21 7/16	15 3/4	16	16 1/2	16 3/8
Caoutchouc, en d. par lb., à Londres .....	19 7/8	8 5/8	10 7/16	7 15/16	6 1/8	5 1/8	4 11/16	3 9/16
Blé, en cents par bushel, à Chicago .....	170 1/4	114 5/8	113 1/8	127 3/8	89 1/4	84 3/8	86 1/8	75 1/8
Avoine, en cents par bushel, à Chicago .....	68	47 5/8	43 15/16	43 5/8	35	32 1/2	40 7/16	35 1/2
Maïs, en cents par bushel, à Chicago .....	110 3/4	88	92 5/16	85 5/8	73 5/8	86 5/8	98 1/8	84 1/8
Café, en francs par 50 kgr., Le Havre .....	592 1/2	509 3/8	469 3/4	245 1/4	270,25	232,625	214,25	266,—
Laine, en francs par 50 kgr., Le Havre .....	1.900,—	1.710,—	1.490,—	1.030,—	875,—	860,—	865,—	770,—
Coton, en francs par 50 kgr., Le Havre .....	717,—	635,50	621,—	565,—	445,50	409,50	374,—	353,—
Sucre cristallisé (en sh. et d. par Cwt.) à Londres .....	33/6	24/4 1/2	22/3	22/4 1/2	20/4 1/2	19/10 1/2	19/10 1/2	18/3

	CHARBONS				Fonte de moulage (Charleroi)		POUTRETTES			
	Industr., menu demi-gr., mi-lavé		Fines à coke				Prix à l'exportation		Prix à l'intérieur du pays	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Avril .....	170,—	180,—	155,—	170,—	620,—	615,—	5-1-6	5- 1-6	940,—	940,—
Mai .....	170,—	175,—	170,—	170,—	620,—	615,—	5-1-6	5- 1-6	940,—	940,—
Juin .....	175,—	175,—	175,—	170,—	620,—	615,—	5-3-0	5- 1-6	940,—	940,—
Juillet .....	180,—	170,—	175,—	162,50	620,—	615,—	5-5-0	5- 1-6	940,—	940,—
Août .....	185,—	170,—	175,—	162,50	620,—	615,—	5-3-6	4-16-0	940,—	910,—
Septembre .....	185,—	167,50	175,—	162,50	620,—	590,—	5-2-6	4- 5-0	940,—	875,—
Moyenne mensuelle :										
1928 .....	147,—		143,—		615,—		4-18-4		905,—	
1929 .....	176,—		167,—		616,—		5- 1-5		940,—	

La mauvaise récolte avait pu faire espérer un relèvement des prix des céréales et des pommes de terre, ce qui aurait contribué à maintenir le pouvoir d'achat des fermiers, pouvoir d'achat fortement menacé par la crise sucrière qui, si elle met les fabricants en perte, provoque également dans les exploitations agricoles un déficit considérable, que certains agronomes estiment à 80 francs la tonne de betteraves,

chiffre qui n'est contesté ni par les fabricants de sucre, ni par les agriculteurs.

Mais l'annonce d'excellentes récoltes de céréales en Amérique et la mauvaise qualité des céréales indigènes récoltées cette année n'ont pas permis le relèvement des prix intérieurs. La rareté des pommes de terre, dont beaucoup se conservent mal, a cependant contribué à un relèvement des cotations pour ce produit.

**Prix agricoles.**

MOIS	Froment		Avoine		Pommes de terre		Lin brut	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Avril .....	161,59	144,48	169,55	107,40	76,93	35,76	204,08	125,81
Mai .....	162,49	146,31	168,10	98,19	69,55	37,37	195,75	146,17
Juin .....	158,70	153,44	159,64	92,46	52,68	61,04	196,72	132,76
Juillet .....	167,17	151,77	160,78	90,98	60,08	51,65	209,41	74,50
Août .....	168,60	135,84	147,70	100,57	48,96	55,60	200,16	67,85

Nous ne pouvons que signaler l'indice des prix de détail, qui marque un léger redressement saisonnier, redressement qui se prolonge depuis trois mois et qui est tout à fait dans l'allure de celui qui a été observé l'an dernier. Il ne faut donc pas exagérer la valeur de celui-ci.

Indice des prix de détail (Royaume)	1928-1929		1929-1930	
15 mars .....	862		879	
15 avril .....	860		870	
15 mai .....	864		867	
15 juin .....	867		866	
15 juillet .....	871		869	
15 août .....	879		872	
15 septembre .....	889		874	

Une catégorie de prix mérite d'attirer notre attention : ce sont ceux des valeurs immobilières. Beaucoup de personnes établissent un rapport de cause à effet entre le marasme de la Bourse et la crise générale, sou-

tenant que « c'est parce que la Bourse a fléchi que les affaires vont mal ». Elles ne se préoccupent pas assez d'établir pourquoi la Bourse a fléchi ; ce point, une fois acquis, des modifications d'opinion se produiraient certainement.

Si la Bourse a fléchi, c'est parce qu'une vague de spéculation, d'une intensité exagérée, a permis des émissions nombreuses et importantes. Mais ces émissions ont été provoquées par la demande de « capital goods », exigeant de nouvelles immobilisations en matériel et en immeubles. Une partie des émissions ainsi lancées a été soutenue uniquement par le crédit et il est nécessaire que le classement de cette masse formidable de titres s'opère. Tant que ce classement n'aura pas eu lieu et tant que les cours ne seront pas proportionnels au rendement, il est inutile d'espérer un revirement, revirement qu'aucun soutien du marché n'est capable de provoquer. Or, la rentabilité de toutes les entreprises va être affectée, pendant un ou plusieurs exercices, par la crise actuelle : C'est là, pour la Bourse, une indication défavorable, qui explique la persistance de la baisse.

#### Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles

MOIS	Dette belge directe et indirecte		Tous titres à revenu fixe		Banques		Valeurs coloniales		Tous titres à revenu variable	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Juin .....	115	123	111	116	93	61	90	64	102	72
Juillet .....	116	124	111	117	87	56	84	58	98	67
Août .....	116	125	112	117	87	54	90	52	100	63
Septembre .....	116	125	112	118	87	56	97	51	104	62
Octobre .....	116	126	112	119	76	55	79	47	91	61

Signalons encore une fois la résistance des titres à revenu fixe et de la dette belge, résistance justifiée par le bon marché remarquable de l'argent, par l'abondance de capitaux qui se manifeste par les versements en caisse d'épargne et par le succès de certaines émissions d'obligations.

Les transactions en valeurs à revenu variable sont dans une situation qu'indique bien le mouvement des caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles : pour les mois d'août des années 1929 et 1930, le montant des liquidations et caisses du comptant tombe de 1.143 millions à 420 millions de francs.

Caisse du comptant (Bourse de Bruxelles)	1929	1930
Avril .....	1.223	1.181
Mai .....	961	735
Juin .....	1.167	524
Juillet .....	999	493
Août .....	1.143	480

Pour la caisse du terme, les chiffres tombent de 285 millions à 167 millions. Les transactions sont donc extrêmement réduites, comme le sont d'ailleurs les émissions de sociétés.

Caisse du Terme	1929	1930
Avril .....	368	283
Mai .....	237	221
Juin .....	195	161
Juillet .....	265	122
Août .....	285	167

(En millions de francs)	1929	1930
Mai .....	1.548	338
Juin .....	952	316
Juillet .....	1.677	489
Août .....	1.086	282
Septembre .....	823	464

Si nous passons maintenant à l'étude des affaires en général, production et circulation des biens, force nous est de constater que les indices sont défavorables.

Pendant plusieurs mois, les données des chambres de compensation ne permirent pas d'enregistrer une régression du volume des affaires. Mais, ainsi que le montre le tableau ci-dessous, il est permis de dire que la régression s'est fortement accentuée pendant les mois de juillet et d'août et que la statistique peut désormais traduire clairement ces indications malheureusement défavorables.

**Chambres de compensation**  
(Capitaux compensés, en millions de francs)  
*Bruxelles et provinces*

1929		1930	
Mai .....	38.993	Mai .....	41.909
Juin .....	40.700	Juin .....	36.003
Juillet .....	33.018	Juillet .....	38.549
Août .....	41.098	Août .....	34.954

*Bruxelles*

1929		1930	
Mai .....	25.872	Mai .....	28.836
Juin .....	27.388	Juin .....	24.698
Juillet .....	29.720	Juillet .....	26.392
Août .....	27.677	Août .....	23.928

Le nombre des faillites a également augmenté, depuis le début de l'année, ainsi que le prouvent les chiffres ci-dessous.

**Statistique des faillites et concordats recensés en Belgique pendant les trente-neuf premières semaines**

	Faillites	Concordats
3 premières périodes 1927 ..	346	96
3 premières périodes 1928 ..	362	93
3 premières périodes 1929 ..	305	79
3 premières périodes 1930 ..	419	124

Il est à remarquer que, dans des cas assez nombreux, et surtout dans les milieux d'agents de change, une tendance se développe à renoncer aux formes légales de liquidation et à régler les défaillances à l'amiable. Il faut en tenir compte en analysant la statistique ci-dessus.

La suite de notre chronique donnera des détails plus complets sur la situation des différentes industries. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu rapide sur l'ensemble de la production.

Les stocks de charbon s'élevaient à fin juillet à 1.719.000 tonnes; à fin août, ils atteignaient 1.844.980 tonnes.

Certains experts estiment que l'on a actuellement dépassé le chiffre de 2.000.000 de tonnes, limite qui n'avait encore jamais été atteinte.

Il importe évidemment de tenir compte du développement de la production en Campine. La production de charbon ne fléchit d'ailleurs pas et les mineurs regagnent en nombre les charbonnages, les autres industries saisonnières licenciant graduellement leur personnel, qui ne trouve plus à s'embaucher facilement ailleurs.

MOIS	Charbon		Cokes		Aciers bruts		Laine conditionnée	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
	(1.000 tonnes)		(1.000 tonnes)		(1.000 tonnes)		(tonnes)	
Mai .....	2.122	2.290	517	475	331	285	3.253	3.593
Juin .....	2.200	2.054	494	438	339	245	3.301	2.467
Juillet .....	2.231	2.212	506	431	345	256	3.310	2.240
Août .....	2.220	2.223	504	430	355	237	2.789	2.084

La production de coke est en régression très accentuée: pour le mois d'août des années 1929 et 1930, les chiffres sont respectivement de 504.000 et 430.000 tonnes. Les statistiques relatives à la production d'acier brut expliquent ce recul: d'août 1929 à août 1930, elle est tombée de 335.000 à 237.000 tonnes.

Les statistiques du nombre de hauts-fourneaux en activité montrent de leur côté la même régression: alors que, l'an dernier, 58 hauts-fourneaux, en moyenne, étaient à feu, il n'y en a plus que 47 cette année, la régression au cours des mois de juin, juillet et août ayant été particulièrement sensible.

L'industrie du bâtiment poursuit son mouvement de recul, mouvement qui est encore dissimulé dans beaucoup de communes par l'achèvement de nombreux et importants bâtiments. La statistique des autorisations

de bâtir que nous donnons ci-dessous marque le ralentissement sensible des constructions d'immeubles nouveaux.

Année 1928 .....	3.214		
Année 1929 .....	2.911		
1929 Février .....	228	1930 Février .....	223
Mars .....	270	Mars .....	284
Avril .....	338	Avril .....	252
Mai .....	309	Mai .....	228
Juin .....	289	Juin .....	246
Juillet .....	234	Juillet .....	177
Août .....	218	Août .....	137

Les industries dérivées de la construction, fabriques de ciment, carrières, etc., accusent d'ailleurs elles-mêmes à leur tour un certain fléchissement.

Nous dirons quelques mots du chômage. Au 31 août, on comptait parmi les ouvriers assurés 17.747 chômeurs

complets, soit 2,8 p. c. du total, contre 2,4 p. c. en juillet, et 51.649 chômeurs partiels, soit 8,2 p. c. contre 7,7 p. c. pendant les mois précédents. A fin juillet, on comptait dans l'industrie textile 17 p. c. de chômeurs complets.

Sous l'influence du ralentissement de la production, la classe ouvrière a accepté certaines réductions de salaires. Mentionnons notamment celles qui sont intervenues dans les industries du charbon, du verre et des textiles.

\* \* \*

La Société Nationale des Chemins de fer belges vient de publier ses statistiques pour le mois d'août.

Le trafic des marchandises a sensiblement diminué et ne s'élevait qu'à 6.1 millions de tonnes contre 7.7 millions de tonnes en 1929, soit une diminution de 21 p. c.

C'est surtout le trafic intérieur qui est en diminution (1 million de tonnes), le transit et le trafic international n'accusant respectivement qu'un recul de 0.2 et de 0.66 million de tonnes kilométriques.

C'est là une indication fort caractéristique. Le fléchissement pour le mois de juillet avait été de 15 p. c.

\* \* \*

La crise actuelle ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur les finances de l'Etat et, bien qu'il ne soit possible à l'heure actuelle de rien affirmer quant à son importance, il semble établi que ce n'est que par une extrême prudence que l'on pourra faire face à un déficit prévu. Pour parer à la diminution certaine des recettes, le département des Finances examine la réalisation d'économies et des remaniements d'impôts.

\* \* \*

La crise se fait sentir au Congo comme ailleurs. Le Gouvernement a été amené à engager, dans la voie de réductions des tarifs des transports intérieurs et des frets, les compagnies de chemins de fer et la Compagnie Belge Maritime. Le fret Congo-Europe a été ramené de 750 à 500 francs la tonne pour le coton égrené.

Cette mesure ne pourra être complètement favorable à l'ensemble de la production coloniale, car il est toujours dangereux de s'engager dans la voie des subventions déguisées aux entreprises. Les compagnies de chemins de fer doivent, de leur côté, être mises à même de poursuivre leurs extensions, extensions dont le besoin est urgent dans un territoire aussi vaste que le Congo belge.

La question est si complexe qu'il ne nous est pas possible d'en aborder l'étude cette fois-ci.

\* \* \*

Y a-t-il des remèdes à une crise économique? Si l'on écoute les avis de ceux qu'elle atteint, on constate

qu'ils ont en général à offrir des remèdes destinés à leur conférer des avantages personnels, sans se préoccuper de l'intérêt de l'économie nationale.

Lorsque l'économiste confronte l'ensemble de ces revendications, il est forcé de constater qu'elles provoqueraient, si on y donnait suite, des conflits d'intérêts extrêmement graves et que, dans bien des cas, elles compromettraient l'avenir.

C'est ainsi que nous voyons, actuellement, un mouvement favorable au protectionnisme se développer chez les producteurs, dans certaines sections de la classe ouvrière et chez les agriculteurs, chaque industrie se croyant des droits particuliers à la protection du législateur.

La protection douanière peut, avec beaucoup de réserves, être admise pour des institutions nouvelles qu'un pays a un intérêt politique à développer sur son territoire; mais, en pleine crise économique, la protection doit être rejetée, parce que susceptible de provoquer des perturbations sérieuses et durables dans les échanges. Il est cependant possible, dans le cadre de la liberté, et sans apporter une aide pernicieuse à des entreprises non viables ou dépassées définitivement par la concurrence, d'appliquer certains palliatifs, dont la portée pratique peut être courte, mais dont l'effet est excellent sur le moral des intéressés.

C'est ainsi, par exemple, que la Société Nationale des Chemins de fer a décidé de réserver aux charbonnages belges 90 p. c. de sa consommation en combustible, pendant le semestre ayant commencé le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

La société a également décidé de limiter les achats de traverses en bois à la production indigène et de commander 170.000 traverses métalliques aux producteurs belges; enfin, elle a passé commande aux usines belgo-luxembourgeoises, de 35.000 tonnes de rails à valoir sur les besoins de 1931.

Il est évident que ces mesures peuvent contribuer à réduire quelque peu le chômage, mais il ne faut pas non plus en exagérer la portée.

#### MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION.

Le marché de l'argent se caractérise en ce moment par une grande aisance et des taux remarquablement bas. Le call-money se traite à des taux inférieurs à 1 p. c.

Le marché des émissions demeure atone, ainsi que la Bourse elle-même, où notre indice indique une baisse continuelle des cours. Quelques tentatives de reprise ont bien été signalées, mais leur caractère artificiel se marque par leur inconsistance.

Le tableau suivant donne les émissions des sociétés anonymes belges au cours des deux derniers mois. On constatera une reprise sensible des émissions d'obligations, celles-ci portant, pour les neuf premiers mois, sur 520 millions, contre 222 millions pour la période correspondante de 1929.

## Emissions des sociétés anonymes belges.

(1.000 francs)

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS		Augmen- tations de capital	Émissions d'obligations	Total des émissions	Apports autres qu'en espèces
Août 1929 .....	552.126	534.072	—	1.086.198	133.209
Août 1930 .....	115.218	158.415	8.500	282.133	171.145
Septembre 1929.....	349.926	358.588	114.000	822.514	170.757
Septembre 1930.....	37.872	123.216	303.000	464.088	12.714
Neuf premiers mois de 1929 .....	5.768.411	5.742.509	222.060	11.732.980	2.234.852
Neuf premiers mois de 1930 .....	1.794.242	1.529.446	520.750	3.844.438	1.313.990

Il faut encore tenir compte des émissions de la Banque des Règlements internationaux et de l'emprunt international allemand, pour les tranches qui ont été placées en Belgique.

La Banque des Règlements internationaux a été constituée le 26 février 1930, au capital de 500 millions de francs suisses en 200.000 actions de 2.500 francs suisses. Seize mille actions ont été souscrites en Belgique et libérées de 25 p. c. La part prise par les banques belges dans les souscriptions s'élève à 19.007.500 francs suisses (7.603 actions de 2.500 francs suisses). D'autre part, le gouvernement allemand a émis un emprunt international 5 1/2 p. c., dont une tranche de 175 millions de francs belges a été placée en Belgique.

Signalons enfin, un emprunt obligataire, d'importance moyenne, de la Société Générale, émis en renouvellement de titres venant à échéance. Cette émission se monte à 25 millions de francs, 4 p. c., à 5 ans.

Les émissions de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie rencontrent beaucoup plus de succès que précédemment; c'est ce qui a permis à cette société d'abaisser les taux de son dernier emprunt de 5 à 4 1/2 p. c.

Les difficultés budgétaires actuelles ont fait dire que le gouvernement n'écarterait pas l'emprunt comme ressource extraordinaire en ce moment. Il est certain que l'excellente tenue des fonds d'Etat et la reprise lente mais sensible des opérations sur les valeurs à revenu fixe constituent des indices favorables.

Cependant, certaines sociétés continuent à emprunter à l'étranger. C'est ainsi que, en vue de conversion et de modernisation d'outillage, la grande société belgo-luxembourgeoise « Arbed » a émis un emprunt de 25 millions de florins 5 p. c., qui a été souscrit par la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, le Crédit Suisse, la Nederlandsche Handels Maatschappij, Mendelsohn & Co, d'Amsterdam, et un groupe de banques luxembourgeoises. La tranche belge de l'emprunt obligataire a été souscrite par la Banque de Bruxelles et la Société Générale. L'emprunt sera émis et introduit aux Bourses de Paris, Amsterdam, Zürich, Bruxelles et Luxembourg.

On signale, surtout en province, un ralentissement des opérations hypothécaires. Notre statistique ne confirme pas encore ces observations. Ce n'est que dans un mois que nous posséderons les chiffres permettant

de confirmer ou d'infirmer ce qui précède. Cependant, d'une manière générale, on peut dire que les maisons, les villas, les fermes et les terres qui sont mises en vente trouvent de plus en plus difficilement acquéreur; les prix sont fortement réduits. Il y a là une indication sérieuse à retenir, tant pour le marché de l'argent que pour l'industrie de la construction.

Signalons, en matière de circulation des moyens de paiement, une innovation: l'administration des Chèques postaux a établi une taxe fixe de 20 centimes par virement.

Les banques de province viennent d'abaisser le taux des dépôts, suivant en cela le mouvement enregistré antérieurement sur la place de Bruxelles.

L'accalmie des affaires permet de réaliser une série de réformes qui améliorent l'organisation de la place de Bruxelles: suivant un usage remontant à plusieurs années, les transactions en change traitées, entre banquiers, sur notre marché, étaient réglées le lendemain de la conclusion de l'opération, quel que fût le délai de livraison de la devise. Ce mode de règlement par anticipation présentait de nombreux inconvénients, celui, entre autres, de provoquer des disparités de cours entre notre place et les grands marchés extérieurs sur lesquels le belga, de même que toute autre devise, se traite valeur « compensée ». Dans l'intérêt de notre marché, les conditions de paiement sur notre place ont été mises en harmonie avec celles de l'étranger. Cette décision est entrée en vigueur le 15 septembre dernier. La transition s'est faite sans gêner en rien l'activité coutumière de notre marché.

\*\*\*

Au moment où le problème de l'or, en rapport avec le mouvement des prix, prend une importance internationale, signalons que, du 31 juillet au 25 septembre, les réserves métalliques de la Banque Nationale sont passées de 6.019.765.000 francs à 6.237.712.000 francs, soit une augmentation de 217.947.000 francs.

## INDUSTRIE DU CHARBON

Dans l'industrie du charbon, il convient de distinguer entre la production des charbons domestiques, d'une part, et celle des charbons industriels et du coke, d'autre part. C'est ainsi que les combustibles domes-

tiques font l'objet d'une demande régulière et jouissent d'un marché soutenu qui a permis, au 1<sup>er</sup> octobre, de supprimer la prime d'enlèvement estival, de 5 francs la tonne, suppression qui revient à une hausse de même import. Mais, par contre, le marché des charbons industriels, et, particulièrement, des fines à coke demeure fort calme et le Comptoir a dû appliquer des baisses de fr. 12,50 à fr. 2,50 la tonne, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, pour résister à la concurrence étrangère. Cette baisse a été rendue possible grâce à une diminution des salaires de 4 p. c., appliquée à partir du premier dimanche d'octobre. Depuis le début de l'année, la baisse totale des salaires atteint 9 p. c., soit de 8 à 9 francs par tonne, alors que les prix ont fléchi de 20 à 35 francs, suivant les qualités.

La concurrence étrangère est sensible, bien que, si la consommation a diminué de 12 p. c. pendant le premier semestre 1930, les importations ont fléchi de 14,5 p. c. La pression des charbons étrangers oblige certains producteurs indigènes à vendre en dessous du prix de revient. La pression des stocks est également sérieuse : à fin août ils atteignaient 1.844.000 tonnes et l'on estime, en Belgique et à l'étranger, qu'ils dépassent actuellement 2.000.000 de tonnes.

Les charbonnages britanniques souffrent particulièrement de la baisse des charbons gras et, dans les exploitations de cette région, on licencie du personnel ouvrier.

La production du coke est tombée, en un an, de 504.000 tonnes à 429.000, soit une réduction de 14,88 p. c.

La crise de la métallurgie est marquée à la fois par l'arrêt des hauts fourneaux et par la crise grave que traverse le Cartel de l'Acier, menacé par des dissidences et des rabais clandestins. De mars à août, le nombre de hauts fourneaux en activité est tombé de 56 à 47, soit une réduction de 16 p. c., tandis que la production de fonte est tombée de 341.000 à 246.000 tonnes, fléchissement de 27,85 p. c. La production d'aciers finis est tombée de 258.000 tonnes à 206.000 tonnes (- 20,16 p. c.).

Suivant la *Frankfurter Zeitung*, cinq usines belges de fer laminé ont été contraintes de suspendre leur exploitation en tout ou en partie et d'autres usines envisageraient la réduction ou la suppression provisoire de la production du fer en barres, la rentabilité de cette fabrication étant entièrement nulle.

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, le chômage s'accroît également et les salaires ont été diminués de 6 p. c.

Le Cartel de l'acier a porté de 10 à 25 p. c. la réduction du tonnage pour le trimestre en cours et a rétabli les amendes pour dépassements. D'autre part, la politique du Cartel a été mise en échec en ce qui concerne les comptoirs et les prix. La dissolution des comptoirs des demi-produits et des poutrelles, en août, a été particulièrement ressentie en ce qui concerne la chute des prix.

Le tableau ci-dessous indique les modifications de prix survenues depuis un an :

	1 <sup>er</sup> janvier 1930	15 août 1930	1 <sup>er</sup> sept. 1930	1 <sup>er</sup> octobre 1930
	(En livres sterling)			
Billetes .....	4-10-0	4- 6-0	3-15-0	3-12-0
Blooms .....	4- 7-0	4- 0-0	3-13-0	3- 8-0
Barres .....	5- 5-0	4- 6-0	4- 4-0	4- 4-0
Poutrelles .....	4-19-0	4-16-0	4- 5-0	3-18-0
Tôles fortes .....	6- 5-0	5-10-0	5- 4-0	4-19-0/5-0-0

Cependant, on signale, des Indes et de la Chine, des affaires plus importantes que de coutume.

Les boulonneries, tôleries et fonderies sont peu actives, mais la chute des prix des demi-produits a amélioré les prix de revient. En fonderie, on chôme un ou deux jours par semaine.

PRODUITS CHIMIQUES ET MÉTAUX NON FERREUX.

La situation de l'industrie du zinc demeure toujours difficile, par suite de la baisse considérable des prix : le cours étant tombé en dessous de 15 dollars.

La production belge demeure ralentie par suite de l'abstention des acheteurs. La mise au point du cartel est laborieuse, mais les réductions de production actuelles sont encore insuffisantes.

La crise de la soie artificielle est de plus en plus sensible. Les prix ont été abaissés de 12 p. c., par suite d'une entente entre les producteurs. Le chômage, déjà

important, s'accroît encore. La fabrication selon certains procédés est complètement abandonnée.

Dans les fabriques de produits chimiques, la situation est très inégale. Dans une usine de la province de Namur, 103 ouvriers ont été conservés sur un effectif de 400 hommes.

La fabrication des gélatines est légèrement ralentie. Les papeteries souffrent de la crise : certaines ne travaillent que cinq jours par semaine ; dans la région de Malmédy, la situation est de beaucoup meilleure qu'ailleurs, quoique le temps de la très grande prospérité soit passé.

INDUSTRIES DU VERRE.

Glaceries.

La production des glaceries demeure fortement réduite, par rapport à celle de l'an dernier. A Floreffe, on aurait cependant réembauché quelques équipes.

### *Gobeletterie.*

Ici encore, la situation est calme. Le chômage de deux jours par mois, décrété par l'Association des gobeletteries pour le trimestre juillet-septembre, vient d'être rapporté. Les commandes demeurent rares cependant et certains producteurs vendraient à des prix largement inférieurs à ceux du tarif officiel.

### *Verreries.*

La conclusion de l'entente directe des verreries Fourcault et la baisse des salaires de 5 p. c., admise par les ouvriers, a allégé la position des verreries. La demande de qualités inférieures « Chine » dont il existe des stocks considérables contribue également à cette amélioration.

Les dirigeants du nouveau trust ont donné l'ordre de rallumer deux fours.

### *Emailleries.*

Le travail se poursuit à effectifs réduits.

### CARRIÈRES, CIMENTERIES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Bien que l'on constate un ralentissement dans la construction, les industries qui en dépendent demeurent assez actives, c'est-à-dire que les carrières, les cimenteries et autres industries connexes sont parmi les sections les moins atteintes par la crise.

Cependant, un certain ralentissement se fait sentir: c'est ainsi que, dans les carrières de pierre bleue de la région de Soignies, le chômage augmente lentement mais sûrement. Dans les carrières de Lessines, la mise en stocks est assez importante, on n'y constate pas de chômage. L'année passée avait été exceptionnellement favorable; celle qui vient le sera beaucoup moins, la réduction des ordres surtout marquée pour l'intérieur, étant également sensible pour l'extérieur.

Dans les carrières de la Meuse, l'activité est assez satisfaisante, bien que les fours à chaux et les carrières de terre plastique souffrent du ralentissement de la métallurgie et de la réserve des cultivateurs, qu'une année très mauvaise ne dispose pas à des achats d'engrais.

Dans les marbreries de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la demande pour les belles qualités est assez forte; pour les qualités secondaires, l'écoulement est plus difficile. Dans l'industrie ardoisière de la région de Martelange, le chômage reste important. Le stock n'est pas excessif.

Les carrières de dolomite et produits dolomitiques, qui travaillent principalement pour les usines métallurgiques françaises, bénéficient encore d'une certaine activité des affaires, et les bénéfices se ressentent de l'utilisation, par un procédé nouveau, de produits mis jusqu'ici au rebut.

Dans l'industrie cimentière la situation reste inchangée. Les prix à l'exportation se maintiennent au taux de 140 francs et les prix intérieurs oscillent

entre 165 et 170 francs la tonne. Sur ces prix, certaines cimenteries accordent encore des réductions. La production des usines s'élève à 50 ou 60 p. c. de la capacité totale, soit 30 p. c. de moins que l'année précédente. Sur cette production déjà réduite, il a été écoulé 70 p. c. en juillet et 65 p. c. en août. Le stock serait donc assez important.

Le bénéfice des entreprises est faible, par suite des prix très bas et de la concurrence que se font les producteurs. La perte du marché américain est sensible: alors que, pour les mois de juin et juillet 1929, l'exportation s'élevait à 76.000 tonnes environ, elle n'a plus été que de 796 tonnes, pour les mois correspondants de 1930. En 1928, le marché américain avait absorbé 14,70 p. c. de nos exportations totales et, en 1920, 10,30 p. c.

Dans les usines de produits réfractaires, on chôme un jour sur quatre et, en faïencerie, la situation est très mauvaise.

### INDUSTRIES TEXTILES.

#### *Coton.*

Le marché des cotons bruts, à New-York, est en baisse continuelle et la consommation aux États-Unis ne cesse de fléchir. En un an, le prix du coton brut a baissé de près de 50 p. c.

Cette situation a exercé une influence sur l'industrie belge.

En filature, les prix sont de plus en plus déprimés, les commandes sont peu importantes. Les filatures contractent leur production afin d'alléger les stocks, tout en évitant de recourir au chômage complet, qui leur ferait perdre leur main-d'œuvre.

La situation des tissages est fort inégale: si le chômage et le short-time se développent, certains établissements, produisant des articles d'usage courant et à même d'abaisser leurs prix, conservent une activité très satisfaisante.

A Renaix, la situation est un peu moins tendue, bien que la fabrication soit déficitaire. Certaines maisons enregistrent un courant plus actif de commandes, d'un caractère tout provisoire d'ailleurs. Le marché de Buenos-Ayres était, il y a un mois, en voie d'assainissement, mais l'agitation politique qui trouble presque toutes les républiques sud-américaines est susceptible de nuire aux exportations belges vers ce continent. Il semble que sur la place de Constantinople la situation soit également un peu moins sombre.

Dans la région de St-Nicolas, le chômage est assez étendu, mais la situation est inégale selon les entreprises; le chômage varie de 10 à 50 p. c. et certaines firmes, par contre, ont demandé à l'inspection du travail de pouvoir obtenir des dérogations à la loi des 8 heures.

On trouvera ci-dessous le tableau des cotations des filés de coton, publiées par la Chambre de Commerce de Gand.

FILÉS DE COTON	Août					Septembre			
	1 <sup>er</sup>	8	14	21	29	5	12	19	26
18a. Améric. s/fuseaux .....	18,50	19,—	18,25	17,25	17,50	17,25	17,25	17,—	16,50
30a. Améric. s/Fuseaux .....	20,75	21,25	20,50	19,50	19,75	19,50	—	—	—
18a. 2 Améric. dévidé .....	20,25	20,75	20,—	19,—	19,25	19,—	19,—	18,75	18,25
30a. 2 Améric. dévidé .....	23,75	24,25	23,50	22,50	22,75	22,50	—	—	—
18a. Fuseaux Western .....	15,25	15,75	15,—	14,75	15,—	14,75	14,75	14,50	14,25
16a. Canettes Oomrah .....	14,—	14,75	14,—	13,75	14,—	13,75	13,75	13,50	13,25

### Lins.

La situation de l'industrie du lin reste mauvaise et le chômage s'est encore étendu.

Les stocks de lin sont importants et la faiblesse des prix engage les acheteurs à la réserve. Les filatures travaillent au ralenti.

La situation des tissages n'est pas meilleure : à Roulers, un tissage de 260 métiers en occupe 68 et un autre de 120 en utilise 10. Une entreprise comportant 2 ateliers en a fermé un et travaille avec la moitié des métiers de l'autre.

### Cotations hebdomadaires des lins en Bourse de Gand

	Août 1930					Septembre 1930			
	1	9	14	22	29	5	12	19	26
<b>LINS BRUTS :</b>									
Lins bleus .....	12,50/17	12,50/17	12,50/17	12,50/17	12,50/17	12,50/17	12,50/17	12 /16,50	12 /16,50
Lins rouis sur terre .....	9/10,40	9/10,50	9/10,50	9/10,50	9/10,50	9/10,50	9/10,50	8,50/10	8,50/10
Lins jaunes ordinaires .....	11 /17,50	11 /17,50	11 /17,50	11 /17,50	11 /17,50	11 /17,50	11 /17,50	10,50/17	10,50/17
Lins jaunes moyens .....	17,75/21	17,75/21	17,75/21	17,75/21	17,75/21	17,75/21	17,75/21	17,25/20,50	17,25/20,50
Lins jaunes supérieurs .....	21,25/31	21,25/31	21,25/31	21,25/31	21,25/31	21,25/31	21,25/31	20,75/30	20,75/30
<b>FILÉS DE LIN :</b>									
30 lin chaîne .....	250	230	230	230	230	230	230	230	215
40 lin chaîne .....	210	195	195	195	195	195	195	195	185
50 lin chaîne .....	205	185	185	185	185	185	185	185	175
60 lin chaîne .....	170	160	160	160	160	160	160	160	150
30 lin trame .....	215	205	205	205	205	205	205	205	195
40 lin trame .....	180	170	170	170	170	170	170	170	160
50 lin trame .....	170	160	160	160	160	160	160	160	150
60 lin trame .....	160	150	150	150	150	150	150	150	140

### Industrie de la laine.

Le chômage a augmenté et la laine a encore baissé de prix. La grève du Nord de la France a eu peu d'influence sur l'activité de Verviers, la plupart des grands établissements ayant refusé de travailler pour compte français.

La situation de plusieurs négociants en laine est difficile et plusieurs concordats ont été accordés, malgré l'usage courant à Verviers de régler les défaillances en dehors des tribunaux consulaires.

En bonneterie, la situation est de plus en plus calme, ainsi que dans les fabriques de velours Jacquard.

### Jute.

La situation de l'industrie du jute demeure mauvaise. Toutes les filatures de Roulers ont fermé pour quinze jours, afin d'obtenir des tissages des prix plus rémunérateurs et des diminutions de salaires. Le travail a repris, mais les tissages, travaillant avec une marge très réduite de profit, discutent les prix du fil.

### INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

La situation défavorable sur le marché des blés rend difficile la position des meuneries, difficultés qui se manifestent plus dans le domaine des prix que dans celui du chômage.

Les brasseries demeurent très actives. L'industrie des conserves alimentaires se ressent encore de l'engorgement du commerce de détail, engorgement résultant de la mévente de l'hiver dernier, et la production actuelle se fait dans des conditions difficiles.

L'industrie maraîchère souffre de l'arrêt presque complet des exportations ; d'autre part, la température humide et assez chaude de la saison a provoqué des à-coups dans la récolte et a empêché toute régulation des prix, ce dont les maraîchers se plaignent fortement.

La question du sucre demeure au premier plan des préoccupations des agriculteurs et des industriels. Le sucre est coté actuellement à des prix qui ne laissent aucun bénéfice aux fabricants, sur les marchés libres.



L'exportation de sucre raffiné est en régression, par suite des incertitudes de la situation mondiale.

En Belgique, la question du prix à payer pour les betteraves est encore discutée. Les prix actuels mettent en perte le fabricant autant que le cultivateur. La rationalisation des sucreries se poursuit : en 1928, il en existait 58. Il n'y en aurait plus que 44 en 1929.

#### INDUSTRIE DU CUIR.

Dans cette industrie, la situation demeure très calme. Dans la région de Malmédy, on a cependant constaté une amélioration des commandes en cuir fort à semelles, par suite d'une recrudescence des commandes venant de l'intérieur et de l'Allemagne.

Dans la région de Soignies, le chômage des tanneries s'accroît par suite de l'insuffisance des commandes et une partie du personnel a été licenciée.

Dans la région de Verviers, une firme assez importante de fabricants de courroies a été mise en faillite.

La fabrication des chaussures dans le Borinage et autour de Termonde se ressent d'un ralentissement qui vient aggraver la crise. Les ordres importants font défaut et aucune usine ne travaille six jours par semaine. Un grand nombre ne travaillent que quatre jours. Dans le centre d'Iseghem, la situation des fabriques de chaussures reste assez satisfaisante. Il avait été question, par suite de la lenteur avec laquelle rentrent les ordres, de profiter de la kermesse locale pour établir un chômage de 15 jours. Après une semaine de repos, la plupart des fabriques ont repris le travail.

#### INDUSTRIE DU BOIS ET DU MEUBLE.

Le dumping des bois réalisé par les trusts de l'Union des Républiques des Soviets a entraîné une baisse des produits, notamment en ce qui concerne les sapins de sciage.

Le commerce des bois subit de ce chef en ce moment un malaise sensible. Il est à noter, cependant, que l'Administration des Chemins de fer belges a décidé de réserver ses commandes de traverses en bois au commerce belge. Mais, d'autre part, cette administration étudie le remplacement progressif des traverses en bois par des traverses métalliques, à la suite des demandes de l'industrie lourde.

L'industrie du meuble demeure assez déprimée : à Leuze, on enregistre des licenciements de personnel. Une fabrique de meubles en bois courbé de cette région vient d'émettre un emprunt obligataire de 1 million 6 p. c. net, remboursable en 15 ans, à émettre à 98 p. c. par l'intermédiaire de la Banque Agricole de Belgique. Le temps semble bien passé des recours faciles au marché des capitaux, par augmentation du fonds social. A Malines, les fabriques d'ameublement sont accablées par la crise : il faut noter cependant qu'une dizaine de firmes qui travaillent l'ameublement de luxe enregistrent un réveil déjà sensible.

#### INDUSTRIE HOTELIÈRE.

Nous avons signalé que l'industrie hôtelière avait enregistré cette année un ralentissement qui, en réalité, était moins considérable que celui qui avait été allégué par les intéressés (50 p. c.). La taxe de séjour imposée à Ostende aux villégiateurs a produit, au 25 septembre 1930, 1.006.000 francs, contre 1.206.000 en 1929, soit une différence en moins de 200.000 francs, ce qui indique une réduction de 20 p. c. dans le nombre des rentrées. Encore faut-il compter avec une diminution des dépenses individuelles.

Ce sont, paraît-il, les grands hôtels du littoral qui ont été le plus atteints par la crise, les hôtels de second rang et les pensions de famille ayant réalisé des chiffres d'affaires assez satisfaisants.

Dans les vallées de la Meuse, de la Semois et de l'Ourthe, l'industrie du tourisme ne se montre pas satisfaite des résultats de cette saison.

#### INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

La vente des poissons frais à Ostende a donné, en août 1930, fr. 4.450.438,20 contre fr. 5.120.182,30 pour le mois correspondant de 1929, soit une diminution de fr. 669.744,10. Les apports accusent également une diminution de 212.921 kilogrammes, le chiffre total pour août étant 959.392 kilogrammes, contre 1.172.313 kilogrammes pour août 1929.

Le détail des chiffres ci-dessus donne le tableau suivant :

	Produits (francs)	Apports (kilogrammes)
Chalutiers à vapeur . . . .	1.765.483,20	484.830,—
Chaloupes à moteur . . . .	2.513.918,50	444.184,—
Chaloupes à voiles . . . . .	8.381,—	828,—
Divers . . . . .	113.447,—	20.600,—
Poissons de provenance étrangère . . . . .	49.208,50	8.950,—
Total pour août 1930 . . . .	4.450.438,20	959.392,—
Total pour août 1929 . . . .	5.120.182,30	1.172.313,—
En moins . . . . .	669.744,10	212.921,—

Remarque. — Il faut comprendre dans les chiffres ci-dessus fr. 517.066,50 et 203.280 kilogrammes de harengs frais.

#### AGRICULTURE.

On ne peut dire que l'agriculture se trouve aujourd'hui dans une situation plus favorable qu'il y a deux mois ; cependant, un brusque retour du beau temps, au moment où l'on désespérait de rentrer les récoltes, a permis de les engranger en quelques jours et de faucher un abondant regain. La qualité du blé et de l'avoine est très mauvaise, mais la perte est évidemment moins forte, malgré le prix de la moisson, que si la récolte avait dû être abandonnée sur pied, ce qui s'est produit dans quelques cas. La rentrée précipitée des récoltes a eu, pour conséquence inattendue, de

faire hausser le prix des chevaux et de développer la vente de tracteurs, les fermiers désirant posséder de nombreux moyens de transport. Mais la vente des chaux et engrais fléchit, ainsi que celle des graines sélectionnées et des machines agricoles. C'est que le prix de vente du froment, compte tenu de la dévalorisation du franc, atteint 67 p. c. de celui de 1914 ; pour l'escourgeon, il est de 47 p. c. ; pour l'avoine, de 48 p. c. ; pour le seigle, de 61 p. c. et celui des pommes de terre de 75 p. c. Une fois de plus, les récoltes futures subiront l'influence défavorable d'une moisson mauvaise, dont les effets sont encore aggravés par la crise de la betterave à sucre.

Cette crise déborde du terrain économique pour envahir celui de la politique : agrariens, industriels, consommateurs réclament chacun des avantages personnels à l'Etat : primes, protection, remises d'accise, bas prix, etc. On propose également le contingentement des emblavures, qui devraient subir une réduction de 1/10 à 1/5.

Les cultivateurs se plaignent de l'entrée des betteraves hollandaises, qui contribuent à grossir la quantité de sucre exportable. Or, l'exportation du sucre, qui s'élève à 15 p. c. de notre production, est vendue au prix mondial : 110 francs, tandis que, sur le marché intérieur, le sucre est vendu à 170 francs, grâce au droit d'accise.

Ce sont les cultivateurs qui en supportent les conséquences, puisque le prix des betteraves est établi en tenant compte du prix d'exportation de 15 p. c. de la production.

Or, le prix de vente des betteraves, établi sur le cours mondial du sucre, laisse une perte théorique de 50 p. c. sur le prix de revient. On peut, il est vrai, objecter que cette perte pourrait être évitée si les agriculteurs réduisaient la superficie cultivée en betteraves (actuellement 60.000 hectares), de façon à ce que le sucre indigène produit ne dépasse plus la consommation nationale, sur laquelle il serait dès lors possible d'asseoir les prix. Mais la culture des betteraves est liée à un système complet d'exploitation rurale et les changements à apporter font hésiter les fermiers. Ce sont la moyenne et la grande culture qui sont le plus atteintes par la crise actuelle.

La culture du houblon est en pleine décadence. La récolte sera de qualité inférieure et abîmée par la maladie. Les cultivateurs se découragent et, dans certains cas, renoncent même à faire les frais de la cueillette. La superficie cultivée en houblon diminue chaque année et la brasserie belge recourt aux houblons sélectionnés de l'étranger.

La récolte de pommes de terre sera réduite et la conservation en sera difficile.

L'élevage demeure actif et le prix des bêtes à cornes reste élevé. Les vaches laitières se paient 5.000 à 6.000 francs. Les ventes de porcelets d'élevage restent actives à des prix en baisse.

L'élevage des volailles est demeuré assez rémunérateur, tant par suite de la baisse des aliments que de la réduction du cheptel, provoquée par la légère crise de l'an dernier.

#### ERRATUM.

Le chiffre rapporté dans l'article sur « L'économie dans les dépenses publiques » (*Bulletin* du 25 septembre) et concernant le solde disponible du Fonds de l'amortissement doit se lire : **1.733 millions** et non **1.755 millions**.

Il convient d'ajouter à ce propos, pour éviter toute fâcheuse erreur d'interprétation, que cette somme n'est pas effectivement disponible dans sa totalité, car il faut en déduire les montants réservés pour des opérations d'amortissement en cours. Compte tenu de ces sommes, le solde effectivement disponible au 30 juin 1930 se réduisait à 86 millions seulement.

## LE MOUVEMENT DE CONCENTRATION EN BELGIQUE

Au cours des deux derniers mois, la concentration a fait en Belgique des progrès notables, principalement dans les domaines de la verrerie, de l'industrie de la soie artificielle et de la métallurgie.

Ce n'est pas que les fusions que l'on peut enregistrer présentent l'importance et la complexité constatées pendant l'année 1929, mais ce que l'on retiendra des événements actuels, c'est que l'industrie belge essaye de faire face à la crise par une organisation plus serrée de sa production.

De son côté, le gouvernement apporte aux entreprises désireuses de fusionner des facilités d'ordre fiscal : c'est ainsi que, après avoir prorogé la loi sur les fusions en Belgique, un arrêté royal exonère du droit proportionnel de 1,20 p. c. prévu par le décret du 14 mars 1929, le dépôt des actes portant fusion, de quelque manière qu'elle s'opère, de sociétés congolaises, par actions, à responsabilité limitée, dont la fondation au Congo a été autorisée par arrêté royal.

On se souvient de cette étonnante prolifération de sociétés congolaises pendant la période de prospérité. En dehors de deux groupes contrôlés par nos principales banques, il s'était créé de petites entreprises indépendantes, dont la formation semblait résulter, dans bien des cas, plus de l'engouement du public pour les valeurs coloniales que de la préoccupation objective de production et de rendement.

On sait que les faillites sont actuellement assez nombreuses au Congo et les dispositions gouvernementales favorables aux fusions permettront de rendre moins brusque le processus de liquidation, les entreprises saines pouvant reprendre à de bonnes conditions celles qui se trouvent en difficulté et limiter de cette manière les pertes des actionnaires.

### INDUSTRIE DU VERRE.

Au moment où l'on mettait en page le numéro du Bulletin du 25 août, nous avons dû modifier notre texte pour signaler que l'union des verreries belges venait d'être réalisée. Nous pouvons maintenant donner quelques détails complémentaires à ce sujet.

M. Lambert, le seul patron verrier belge qui, par son abstention, avait fait échec au cartel des verreries, s'y est finalement rallié et il sera désormais possible de réaliser la concentration des 12 verreries Fourcault, par création d'un nouvel organisme dénommé « Union des Verreries mécaniques belges », au capital de 200 millions. Les titres constituant le capital de cette nouvelle entreprise seront remis aux diverses verreries, en rémunération de leurs apports, sur la base d'un rapport d'expert.

Une fois les apports des verreries Fourcault transférés à la nouvelle société, les entreprises fusionnées continueront à subsister, soit uniquement pour la gestion de leur portefeuille, soit pour entreprendre la fabrication des bouteilles et verres spéciaux.

Le conseil d'administration de l'Union des Verreries mécaniques belges comprendra des représentants de toutes les verreries fusionnées et s'occupera surtout, paraît-il, des questions techniques et, notamment, du prix de revient. Les treize sociétés suivantes participent

l'opération en question : Verreries Mécaniques de Lodé-linsart, Verreries Bennert-Bivort, Verreries de Gilly, de Mariemont, des Hamendes, de Dampremy-Zeebrugge, Verreries Campinoises, Verreries Mécaniques de Charleroi, Verrerie de Binche, Verreries Mécaniques du Centre, Verreries de Jumet, de Cronfestu, de Roux.

Cette opération de fusion se double d'un accord complémentaire entre l'Union des Verreries mécaniques belges et la Verrerie mécanique Libbey-Owens. Selon l'Agence Economique et Financière, l'accord réserverait 70 p. c. de la production au groupe Fourcault et 30 p. c. à l'usine Libbey-Owens. D'autre part, la société anonyme des Verreries et Gobeletterie Edmond Paul qui, malgré la crise, enregistre un chiffre d'affaires très élevé, vient de se rapprocher du groupe de la Libbey-Owens et de la Mutuelle Solvay, rapprochement marqué par l'entrée d'un administrateur-délégué des Verreries Libbey-Owens dans la Société anonyme Edmond Paul.

Cette dernière affaire a récemment participé à la constitution du Comptoir des Spécialités gobeletteries avec la Compagnie internationale de Gobeletterie inébréchable et d'autres entreprises.

### SOIE ARTIFICIELLE.

On sait combien cette industrie est atteinte par la crise actuelle, qui frappe tous les fabricants de textiles.

Les usines belges Tubize, Viscose et Obourg ont convenu d'une réglementation uniforme des prix, pour les meilleures qualités de fil de soie.

L'entente en question ne porte que sur les ventes en Belgique, les marchés extérieurs demeurant libres et aucun contingentement de la production n'ayant été décidé.

### PAPIER.

Une société coopérative vient d'être constituée sous le titre d'« Office de la Papeterie », dont le but social comprend toutes les opérations se rapportant aux pâtes, papiers, cartons, etc.

Les principales sociétés de papeterie belges sont intéressées à ce nouvel organisme.

#### ENTENTE INTERNATIONALE DE L'AZOTE

Dans notre article précédent, nous avons donné le détail de la convention de l'azote. On sait que cette convention a pour but de continger la production en tenant compte de la capacité de travail de chaque industrie nationale par rapport au marché indigène.

La répartition de la production européenne a été fixée comme suit:

Allemagne, Angleterre et Norvège, ensemble 840.000 tonnes; France, 75.000; Belgique, 73.500; Italie, 39.000; Hollande, 28.400; Pologne, 23.200; groupe Compagnie Néerlandaise de l'Azote Montecatini-Coppée, 17.500; Entreprise de Wry, 8.700; Tchécoslovaquie, 8.000. Totalité : 1.113.300 tonnes.

Les usines françaises sont autorisées à développer librement leur production; déjà, ce qu'elles produisent satisfait les besoins du marché intérieur, encore qu'une décision du cartel réduise de 3 p. c. la valeur de la production.

L'Entente internationale de l'Azote a donné naissance à un projet d'entente internationale des colorants, les mêmes groupes contrôlant en Allemagne et en Grande-Bretagne la production des engrais.

#### ENTENTE INTERNATIONALE DE L'ACIER

Les tendances de la politique actuelle des producteurs de la métallurgie ont trouvé leur expression aux différentes séances de Liège, séances où les délégués du Cartel international des Rails et les représentants du Cartel international de l'Acier ont envisagé le problème du contingentement de la production ainsi qu'un remaniement général du cartel de l'acier.

Les tentatives d'accord ont pour objet la réorganisation du système de contrôle des contingents de produits finis et des approvisionnements exportés par les pays participants.

Cette réorganisation se justifie par les nombreuses infractions au principe de la limitation des prix et de la production. L'une de ces infractions consistait, pour les membres du cartel, à recevoir directement les ordres des consommateurs et à les exécuter sans autorisation du cartel. L'autre, à contracter avec un intermédiaire purement nominal; dans les deux cas, à des prix en dessous du minimum établi.

Les tentatives de réorganisation du cartel en vue d'obvier à ces inconvénients visent avant tout la délimitation stricte du tonnage de la production, ainsi qu'il a été vu plus haut.

La décision de réduire la production à 25 p. c. porte le tonnage à 6.797.500 tonnes, en regard de 7.202.000 tonnes pour le second trimestre de 1930.

La répartition de la production du quatrième trimestre de 1930 peut se faire suivant deux méthodes:

a) Chaque groupe isolé peut établir son contingent trimestriel d'après le quantum de participation établi primitivement en 1926, de telle manière que ce quantum soit appliqué à la nouvelle production industrielle par l'évaluation des pénalités.

b) Chaque groupe porte son contingent trimestriel à une production réduite de 25 p. c. par rapport à octobre 1929.

L'application de ces différentes solutions donnerait comme résultats numériques pour les différents pays:

	Méthode A	Méthode B
	(En tonnes)	
Allemagne .....	2.799.210	3.099.000
France .....	2.119.500	1.905.000
Belgique .....	785.790	831.000
Luxembourg .....	564.192	546.000
Domaine de la Sarre .....	392.895	450.000

Ce tableau permet de distinguer quelle sera l'orientation des pays participants vers l'une ou l'autre méthode, suivant leurs intérêts respectifs. La France et le Luxembourg doivent prendre le quantum de 1926 comme base de leurs calculs, tandis que l'Allemagne, la Belgique et la Sarre se rallieront vraisemblablement à la seconde solution, qui leur assure un tonnage plus important.

Pour le troisième trimestre de 1930, les statistiques accusent une surproduction de 278.000 tonnes et une sous-production de 484.000 tonnes. Il est à remarquer que la surproduction totale se concentre sur le tonnage produit dans les limites de la douane française.

Il faut voir les causes de ce déséquilibre dans le caractère favorable du marché intérieur français et dans le manque de rigidité relativement à l'application des pénalités.

La diminution de la capacité d'absorption du marché intérieur français obligera cependant la France à limiter sa production dans un délai très rapproché. La généralisation de cette mesure pour les différents marchés nationaux donnerait au système de pénalités un caractère de plus en plus théorique ou provoquerait même la réduction du taux des pénalités à un montant très minime.

Il est à craindre que les participants allemands ne s'insurgent contre toute modification des quantums, étant donné le manque d'intérêt que présentent pour l'Allemagne les prix du marché mondial. Une nouvelle réglementation des quantums sur la base des chiffres d'exportation de cette année amènerait une diminution de la participation allemande et, par là même, soutiendrait les Allemands, une tension préjudiciable à l'homogénéité du Cartel international de l'Acier.

La réorganisation des cartels de vente ne pourra être considérée que lorsque la structure interne du nouveau cartel international de l'acier sera absolument établie: cette organisation de la production doit en effet servir de cadre aux cartels de vente.

L'établissement d'un bureau de contrôle se ferait d'après les institutions établies pour les rails, les tuyaux et les fils de fer laminé.

L'amélioration du marché du fer influencerait d'une manière décisive sur la réorganisation des cartels de vente. Il faut noter à ce sujet que, si la production de l'industrie allemande du fil de fer comporte un

recul important pour le 1<sup>er</sup> septembre 1930, la situation du marché mondial des rails semble s'améliorer. Une commande de 70.000 tonnes, émanant du gouvernement turc, sera répartie entre les pays participants du cartel international des Rails, d'après leurs quantums de production. L'Allemagne aurait à exécuter la moitié de la commande.

Pour ce qui est du marché du fil de fer, le montant des commandes atteignait 4.000 tonnes seulement au 1<sup>er</sup> septembre de cette année, pour tous les produits du cartel du fil de fer. A l'exportation, on constate une baisse des prix depuis avril 1930, baisse qui se chiffre à environ 17,5 sh. par tonne.

Cette situation montre la nécessité de réorganiser ce cartel en même temps que le cartel international de l'Acier.

A cause des mouvements internationaux dans l'industrie lourde, l'industrie belge vient de réaliser un effort visant à la création d'un comptoir pour demi-produits en Angleterre. Ce comptoir est dénommé « Semi-Steels Products Corporation of Belgium » et a été fondé par les usines belges Angleur-Athus, Gustave Boël, John Cockerill, Espérance-Longdoz, Usines Métallurgiques du Hainaut, Providence belge, Sambret-Moselle et Thy-le-Château.

Il s'agit d'une organisation de vente qui n'est pas autorisée mais qui représente les intérêts des susdites usines belges dans le sein du pool que les Comptoirs internationaux ont fondé en vue de l'écoulement des demi-produits continentaux en Angleterre.

Le groupe de la Socobelge d'Ougrée-Marihaye ne figure pas dans la Semi-Steels. Ougrée-Marihaye doit avoir un représentant spécial dans le pool. Chacune des usines figurant dans la Semi-Steels possède un quantum sur la base duquel elle participe aux ventes effectuées par le groupe belge dans le cadre du pool.

Enfin, il convient de noter l'importante opération que représente la fusion d'Ougrée-Marihaye et d'Alliance-Monceau, la première usine absorbant la seconde. Au cours de l'assemblée extraordinaire de la société d'Alliance-Monceau, convoquée pour voter la fusion, les déclarations suivantes ont été faites, quant à la position respective des deux entreprises. Outre les

indications techniques, on relèvera dans ces déclarations certaines parties relatives à la crise actuelle. Il est à remarquer que cette fusion est la première qui, dans l'industrie lourde, mette en présence une entreprise dont la situation financière est de premier ordre et une autre dont la trésorerie était difficile jusqu'à présent, toutes les fusions avaient été convenues entre des entreprises ayant une très grande aisance financière.

L'Alliance-Monceau se trouvait devant un déficit de trésorerie de 100 millions. Depuis 1928, la Société Commerciale de Belgique avait été chargée de la vente des produits d'Alliance-Monceau, où Ougrée était déjà intéressée.

A l'assemblée générale, M. Jacques van Hoegaerden a déclaré que la crise actuelle était une crise de sous-consommation et de surproduction. Cette crise aurait-elle pu être évitée? On aurait pu l'atténuer peut-être par une entente plus étroite entre les industriels. En 1926, trois mois après la constitution du Cartel de l'Acier, les prix ont immédiatement monté ainsi que les demandes de marchandises. Les bénéfices réalisés n'étaient pas jugés suffisants par certains. Chacun a voulu faire plus que sa quote-part. On est ainsi arrivé à une surproduction qui a amené une offre plus grande que la demande. Il faut aussi tenir compte des pays ayant abandonné le marché: tels l'Extrême-Orient, la Chine et l'Inde qui, par leur abstention, créent une sous-consommation importante. Si une étroite cohésion avait pu être établie entre les industriels belges et étrangers, M. Jacques van Hoegaerden pense que l'affaissement des prix constaté en septembre n'aurait pas eu lieu. Dans les moments de crise comme ceux que l'on traverse, ce n'est pas en luttant pour voir celui qui est le plus fort ou le plus faible que l'on améliore la situation. Cependant, les capitaux peuvent momentanément disparaître tandis que les usines ne disparaissent pas. M. Jacques van Hoegaerden estime que la solution consiste à rationaliser la production et à examiner les coefficients de marche, de façon à ce que les quantums soient suffisants. Si les industriels voulaient entrer dans cette voie, la période de grande prospérité renaîtrait immédiatement pour l'industrie métallurgique.

## BOURSE DE BRUXELLES

### MARCHE DES CHANGES

Fort calme pendant la première décade du mois, le marché s'est quelque peu animé autour de l'échéance du 15. Les séances furent, ensuite, tantôt assez actives, tantôt presque nulles. Les fluctuations du cours de la livre sterling marquent ces tendances diverses. Du 6 au 9 octobre, le cours ne s'éloigne guère du niveau de 34,8275. Il s'inscrit le 10 octobre à 34,8365 et s'achemine pendant les cinq jours suivants vers 34,8575. Puis on enregistre un recul brusque à 34,8405, suivi bientôt d'une reprise jusqu'à 34,8575. En ce moment, un nouveau repli se dessine.

Le dollar, influencé par Londres où il a été entraîné, certains jours, vers 485,80, d'autres, vers 486,15, a subi des oscillations plus sensibles. Après avoir progressé par étapes de 7,1670 à 7,17545, il est revenu à 7,16875 et finalement s'est fixé à 7,17275. Le franc français s'est tenu pendant près de dix jours entre 28,12 et 28,13 puis s'est porté au delà de 28,14. Le change hollandais, qui s'était avancé du 7 au 10 octobre de 289,085 à 289,21, se trouva quelques jours plus tard ramené à 288,74, mais revint peu après à 289. Le franc suisse reste ferme. Pendant la première moitié de la quinzaine, il est passé de 139,17 à 139,45; toutefois, il n'a pu maintenir intégralement cette avance et il cote en ce moment 139,30. La tendance du reichsmark a été lourde jusqu'à la fin de la semaine passée. Le cours resta presque continuellement autour de 170,55. Depuis trois ou quatre jours, une amélioration importante s'est produite. On est passé sans transition à 170,80, puis à 170,9850, mais une réaction est survenue durant la dernière séance de Bourse, réaction qui ramena le cours à 170,79. La lire italienne s'est tenue généralement, à Londres, aux environs de 92,80. Ici, suivant les fluctuations de la livre sterling, elle s'est trouvée, ou au delà de 37,54, ou au-dessous de ce niveau.

La devise espagnole a eu cette quinzaine-ci un marché particulièrement mouvementé. Après plusieurs jours de lourde dépression durant lesquels son cours tomba de 73,65 à 68,85, elle revint, à partir du 17 octobre, par bonds rapides, à 75,40. Par rapport à la livre sterling, elle fléchit de 48,20 à 50,60, puis gagna en l'espace de trois séances le cours de 46,36.

La tendance de la livre sterling et du franc français à trois mois s'est alourdie depuis deux semaines lentement. Les deux devises, après avoir été payées pendant quelques jours légèrement plus cher qu'au comptant, sont offertes actuellement au-dessous du « pair ». L'escompte hors banque est toujours très recherché. On a successivement proposé ces jours-ci pour le beau papier, 2 3/8, 2 1/4 et même 2 1/8 p.c.

### MARCHE DES TITRES.

#### Comptant.

Le marché du comptant, subissant la tendance déprimée des places étrangères, a marqué au cours de cette dernière quinzaine un sentiment de lourdeur accentué.

Comme en jugera par le tableau comparatif ci-après, les cotations s'inscrivent au 17 octobre en régression sensible par rapport au 2 octobre.

#### Citons :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette belge 2<sup>e</sup> série, 78,50-79; 5 p. c. Intérieur à prime, 526,75-525,50; 5 p. c. Dette belge 1925, 98,10-98,25; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 218,50-217; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 536,25-532,75; 6 p. c. Congo belge 1926, 511,25-514,75.

Aux **Assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6250-6350; Banque d'Anvers, 1980-2025; Banque de Bruxelles, 955-1000; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5000-5250; part de réserve Société Générale de Belgique, 7800-8700.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21750-23025; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 14275-14425; action de capital Madrid-Palace Hôtel, 2750-3650.

Aux **chemins de fer et canaux** : Société Nationale des Chemins de fer belges se répète à 560; part de fondateur Congo, 9750-10325; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 1135-1185; action privilégiée Léokadi, 667,50-695; action de jouissance Welkenraedt, 22550-22825.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : Action de dividende Bruxellois, 6000-6050; 20<sup>e</sup> part de fondateur Buenos-Ayres, 1730-1930; 100<sup>e</sup> part de fondateur Rosario, 1500-1730.

Aux **tramways et électricité (Trusts)** : Part sociale Bangkok, 1215-1280; part sociale Chemins de Fer et Entreprises, 1355-1465; part de fondateur Electroraïl, 4500-4650; action ordinaire Tientsin, 3160-3210; action ordinaire Sofina, 19000-20750.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : Action ordinaire Distributions Electriques, 17500-21136; action de dividende Electricité de l'Escaut, 7825-8425; 100<sup>e</sup> part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 3900-4050; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7625-7925; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9700-10000; action de dividende Nationale d'Eclairage, 2050-2255.

Aux **industries métallurgiques** : Angleur-Athus, 687,50-795; Armes de guerre, 747,50-780; action de capital Baume et Marpent, 3225-3250; Forges de Clabecq, 25000-28000; Cockerill, 1740-1900; Espérance-Longdoz, 4110-4440; Ougrée-Marihaye, 3510-3860; Forges de la Providence, 9525-10125; Thy-le-Château, 6025-7975.

Aux **charbonnages** : Aiseau-Prezle, 4400-4810; Hornu et Wasmes, 6275-6900; Maurage, 10875-11125; Sacré-Madame, 4375-4510; part sociale Wérister, 7425-7900; Willem-Sophia, 6375-6500.

Aux **zincs, plombs et mines** : Asturienne des Mines, 415-450; Overpelt-Lommel et Corphalie, 745-780; Vieille-Montagne, 2800-3110.

Aux **glaceries**: Auvelais, 18450-19125; Charleroi, 3970-4090; part sociale Saint-Roch, 22800-23350.

Aux **verreries**: Hamendes, 810-925; Jonet, 1700-2180; action de jouissance Libbey-Owens, 6025-6250; Val-Saint-Lambert, 2125-2290.

Aux **industries de la construction**: Action ordinaire Cannon Brand, 1650-1710; part de fondateur Merbes-Sprimont, 6350-6600; action de capital Tuileries du Potelberg, 8600-8692.

Aux **industries textiles et soieries**: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4750-4975; La Vesdre, 1390-1455; Linière La Lys, 12325-12425; action privilégiée Soie Viscose, 2000-2125; Tresses et Lacets Torley, 3750-3760.

Aux **produits chimiques**: Auvelais, 1950-2025; Laeken se répète à 4525; action de capital Sidac, 4775-5025; Union Chimique Belge, 1935-2100.

Aux **valeurs coloniales**: Action de capital Ciments du Katanga, 5000-5550; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 4425-4900; action privilégiée Katanga, 52000-54100; action ordinaire Katanga, 43000-47000; 100<sup>e</sup> part de fondateur Minière Grands Lacs, 1387,50-1507,50; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 4397,50-4730.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Fauconnier et Posth, 895-930; part de fondateur Hallet, 2210-2225; part de fondateur Lacourt, 525-645.

Aux **alimentation**: Action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 3850-4000; action de dividende Spa-Monopole, 645-657,50; Brasseries d'Ixelles, 4055-4090.

Aux **industries diverses**: 9<sup>e</sup> action ordinaire Etablissements De Naeyer, 5560-6075; Englebert, 4025-4300; Tabacofina, 1005-1055; action ordinaire Wagons-Lits, 565-577,50.

Aux **papeteries**: Papeteries de Belgique, 342,50-412,50; action privilégiée Delcroix, 539-562,50.

Aux **sucreries**: Sucrieries et Raffineries de Pontelongo, 1890-1930; action ordinaire Sucrieries et Raffineries en Roumanie, 5350-5350.

Aux **actions étrangères**: Dahlbusch, 2225-2300; Chinese Engineering (Kaiping), 385-375; Crédit Foncier de Santa-Fé, 2765-3610; Canadian Pacific, 6300 6600; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 110000-112500; Chade, 11475-12400; Tranvias de Barcelona, 720-890; 20<sup>e</sup> part de fondateur Ateliers de Constructions du Nord de la France, 1200-1255; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 3900-4060; part de fondateur Mopoli, 6925-7000; Royal Dutch, 49750-50600; Usines de Savigliano, 1290-1390; Arbed, 7150-7475; Azote et Forces Hydro-Electriques, 2295-2470.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3510-3710; Barcelona Traction, 890-1042,50; Brazilian Traction, 923,75-1270; action de capital Buenos-Ayres, 323,75-382,50; action de dividende Buenos-Ayres, 293,75-342,50; Héliopolis, 1970-2142,50; Industries Chimiques, 380-405; Kasai, 225-372,50; Pétrofina, série B, 710-787,50; action ordinaire Securities, 1070-1302,50; Electricité de la Seine, 1125-1240; action privilégiée Sidro, 1342,50-1555; action ordinaire Sidro, 1385-1540; Tanganyika, 244,50-274,50; Tubize, 482,50-587,50.

# STATISTIQUES

## MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 octobre 1930 .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,50	0,875	1,—
7 — .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,50	0,875	1,—
8 — .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,50	0,750	0,75
9 — .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,50	0,750	1,—
10 — .....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,50	1,—	0,75
11 — .....	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,875	0,875
13 — .....	2,50	3,—	3,50	2,25	—	0,75	0,75
14 — .....	2,50	3,—	3,50	2,25	—	0,75	0,75
15 — .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,50	1,—	1,50
16 — .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	1,—	1,—
17 — .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,50	1,—	1,—
18 — .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	0,75	0,75
20 — .....	2,50	3,—	3,50	2,3125	—	0,75	0,75
b) Les derniers mois (1) :							
1928 .....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929 .....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1929 Juillet .....	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août .....	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre .....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre .....	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier .....	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février .....	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars .....	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril .....	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai .....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin .....	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet .....	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre .....	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,875	0,899

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 octobre 1930 { sur les valeurs au comptant .. 5,— %  
 { sur les valeurs à terme ..... 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

### II. — Taux des dépôts en banque au 20 octobre 1930.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles....	1,—	2,40	2,45	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	2,75	2,75	—	—
Société Nationale de Cré-dit à l'Industrie.....	—	—	—	—	3,—	3,25	3,50	3,75	3,75	3,75

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 3,60 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2,70 p. c. pour le surplus.





**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

.(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1929 Juillet .....	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août .....	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre .....	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre .....	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre .....	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre .....	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier .....	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février .....	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars .....	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril .....	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai .....	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin .....	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet .....	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août .....	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre .....	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9

(\*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1928 Année .....	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1929 Année .....	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Juillet .....	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août .....	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre .....	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre .....	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre .....	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre .....	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier .....	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février .....	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars .....	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril .....	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai .....	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin .....	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet .....	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août .....	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre .....	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période .....	126	105	138	24	34	39
Deuxième période .....	127	105	144	34	22	39
Troisième période .....	109	95	137	35	23	46
Quatrième période .....	133	139		17	23	

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle .....	38 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	378
1929 Moyenne mensuelle .....	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1929 Juillet .....	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août .....	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre .....	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre .....	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre .....	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre .....	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier .....	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février .....	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars .....	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril .....	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai .....	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin .....	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet .....	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août .....	38	362	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre .....	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(\*) Au 31 décembre.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

**A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).**

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle .....	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle .....	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Juin .....	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet .....	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août .....	99,5	224,0	6,6	330,1	264,4	65,6	80,12
Septembre .....	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre .....	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre .....	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre .....	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier .....	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février .....	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars .....	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril .....	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai .....	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin .....	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet .....	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août (chiffres provisoires) .....	113,8	194,2	5,6	313,6	267,4	46,2	85,27

B. — Statistique du trafic.  
1<sup>o</sup> Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle .....	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle .....	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Mai .....	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin .....	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet .....	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août .....	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre .....	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre .....	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre .....	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre .....	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier .....	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février .....	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars .....	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril .....	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai .....	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin .....	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet .....	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570

2<sup>o</sup>) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1928 Moyenne mensuelle .....	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1929 Moyenne mensuelle .....	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1929 Mai .....	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101
Juin .....	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet .....	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août .....	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102
Septembre .....	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre .....	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre .....	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre .....	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier .....	1.658	655	549	460	330	41	167	475	97
Février .....	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars .....	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril .....	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai .....	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin .....	1.225	545	463	381	253	27	90	367	83
Juillet .....	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle .....	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle .....	518.112	131.745	181.305	699.417
1929 Juillet .....	543.406	134.773	187.592	730.998
Août .....	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre .....	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre .....	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre ..	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier .....	520.429	131.651	177.002	697.431
Février .....	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars .....	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril .....	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai .....	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin .....	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet .....	459.202	105.341	151.720	610.922
Août .....	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre ..	464.506	112.672	150.194	614.700

TAUX D'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne .....	9 octobre 1930	5
Autriche .....	9 septembre 1930	5
Belgique .....	1 <sup>er</sup> août 1930	2,50
Bulgarie .....	1 <sup>er</sup> juillet 1929	10
Danemark .....	3 mai 1930	4
Dantzig .....	9 octobre 1930	5
Espagne .....	17 juillet 1930	6
Estonie .....	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York) .....	20 juin 1930	2,50
Finlande .....	25 août 1930	6
France .....	2 mai 1930	2,50
Grande-Bretagne .....	1 <sup>er</sup> mai 1930	3
Grèce .....	30 novembre 1928	9
Hollande .....	25 mars 1930	3
Hongrie .....	30 mai 1930	5,50
Indes .....	10 juillet 1930	5
Italie .....	19 mai 1930	5,50
Japon .....	6 octobre 1930	5,11
Lettonie .....	1 <sup>er</sup> avril 1928	6
Lithuanie .....	31 mars 1930	6
Norvège .....	21 mars 1930	4,50
Pologne .....	3 octobre 1930	7,50
Portugal .....	2 juin 1930	7,50
Roumanie .....	23 novembre 1929	9
Suède .....	3 avril 1930	3,50
Suisse .....	11 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie .....	25 juin 1930	4
U. R. S. S. ....	1 <sup>er</sup> avril 1923	8
Yougoslavie .....	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle (*) .....	3.322	2.672	804	2.229	2.580	1.157	— 92	96,5
1929 Moyenne mensuelle .....	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Mai .....	3.791	3.234	853	(1) 2.042	(1) 2.390	1.187	— 285	95,5
Juin .....	3.677	3.042	827	(1) 3.007	(1) 3.007	1.121	— 600	80,4
Juillet .....	3.956	3.062	774	2.196	2.463	1.145	— 578	81,2
Août .....	4.090	3.077	752	2.182	2.499	1.257	— 102	96,6
Septembre .....	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.251	— 362	88,7
Octobre .....	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.179	— 301	89,4
Novembre .....	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.234	— 152	94,8
Décembre .....	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.106	— 733	75,1
1930 Janvier .....	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.266	— 898	66,9
Février .....	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.160	— 133	95,4
Mars .....	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.095	— 312	89,1
Avril .....	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.041	— 579	79,8
Mai .....	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.015	— 481	80,7
Juin .....	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.157	— 272	89,3
Juillet .....	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.049	— 389	83,3
Août .....	3.294	2.334	708	1.854	1.944			

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

(\*) Chiffres définitifs (d'après le tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
<b>IMPORTATIONS :</b>												
1928 L'année (*)	10.927	61.864	3.237.385	6.831.605	34.994.972	16.670.427	1.624.972	8.412.075	5	84.501	39.868.262	32.060.472
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Juin	638	4.039	287.006	595.275	3.287.086	1.609.569	102.603	825.309	1	8.278	3.677.335	3.042.470
Juillet	730	4.765	300.231	578.532	3.547.901	1.650.619	167.465	821.569	—	6.711	3.956.327	3.062.196
Août	827	5.723	323.227	669.056	3.661.061	1.578.766	104.885	816.384	1	6.822	4.090.006	3.076.751
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.353	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
<b>EXPORTATIONS :</b>												
1928 L'année (*)	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.502.088	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.749.398	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.330	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Juin (**)	1.135	11.501	58.741	223.224	1.945.897	1.005.156	1.001.419	2.355.821	9	6.404	3.007.201	3.602.106
Juillet	1.382	13.368	96.668	220.996	1.543.879	777.920	554.565	1.447.833	4	2.445	2.196.498	2.462.562
Août	1.306	11.993	79.835	216.871	1.524.984	756.685	575.719	1.493.963	33	19.206	2.181.877	2.498.718
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049

(\*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

(\*\*) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

SEPTEMBRE 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	
Banques .....	1	830	1	319	—	—	319	264	—	—
Assurances .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières .....	16	340.815	13	30.154	3	2.958	27.196	20.092	9.852	513
Exportations, importations .....	4	9.082	3	9	1	1.416	-1.407	—	—	—
Commerce de fers et métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	3	599	1	4	2	31	-27	—	—	—
Commerce de produits alimentaires .....	4	3.800	3	466	1	329	137	373	—	—
Commerces non dénommés .....	37	31.772	25	1.978	12	1.780	198	852	—	—
Sucreries .....	8	11.715	6	789	2	260	529	468	—	—
Meuneries .....	2	1.650	2	779	—	—	779	280	—	—
Brasseries .....	2	4.675	2	352	—	—	352	310	—	—
Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires .....	10	13.730	8	1.221	2	675	546	678	2.500	—
Carières .....	8	10.450	6	2.596	2	43	2.553	783	—	—
Charbonnages .....	4	25.430	4	13.749	—	—	13.749	7.128	1.411	56
Mines et autres industries extractives .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques .....	3	2.700	2	294	1	173	121	135	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas .....	9	41.044	7	7.335	2	1.190	6.145	5.604	389	—
Imprimerie, publicité .....	4	2.600	3	1.061	1	12	1.049	554	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	23	75.250	16	12.571	7	2.376	10.195	8.037	2.587	181
Matériaux artificiels et produits céramiques.	6	2.594	6	1.995	—	—	1.995	322	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	27	87.713	26	11.470	1	206	11.264	7.280	576	24
Construction .....	4	2.002	3	297	1	23	274	132	—	—
Papeteries (Industries) .....	2	1.550	2	155	—	—	155	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales .....	9	72.722	7	4.046	2	1.473	2.573	2.670	11.338	835
Produits chimiques .....	2	4.900	—	—	2	33	-33	—	—	—
Industries du bois .....	2	550	2	27	—	—	27	—	—	—
Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries .....	2	1.350	1	136	1	349	-213	79	—	—
Glaceries .....	2	5.856	2	38.748	—	—	38.748	18.925	928	34
Industries non dénommées .....	25	58.390	17	7.355	8	1.500	5.855	3.926	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	2	150	—	—	2	13	-13	—	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	1	70	1	46	—	—	46	—	—	—
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	2	1.600	1	11	1	63	-52	—	—	—
Divers non dénommés .....	2	700	2	261	—	—	261	237	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>226</b>	<b>816.289</b>	<b>172</b>	<b>138.224</b>	<b>54</b>	<b>14.903</b>	<b>123.321</b>	<b>79.129</b>	<b>29.581</b>	<b>1.643</b>

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million .....	132	62.076	95	10.639	37	4.747	5.892	4.541	133	—
De plus de 1 à 5 millions .....	68	148.865	55	67.152	13	8.052	59.100	34.353	3.712	34
De plus de 5 à 10 millions .....	13	92.150	11	16.466	2	1.129	15.337	12.349	14.277	1.013
De plus de 10 à 20 millions .....	6	93.030	5	5.293	1	353	4.940	1.920	1.127	56
De plus de 20 millions .....	7	420.168	6	38.674	1	622	38.052	25.966	10.332	540
<b>TOTAL .....</b>	<b>226</b>	<b>816.289</b>	<b>172</b>	<b>138.224</b>	<b>54</b>	<b>14.903</b>	<b>123.321</b>	<b>79.129</b>	<b>29.581</b>	<b>1.643</b>

**EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.**

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

SEPTEMBRE 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant minimum
Banques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances .....	—	—	—	—	1	3.000	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières .....	7	6.900	3	100	3	38.800	32.600	1	35.000	1.150	30.800	Société Générale	2	6.800	—	—
Exportations, importations .....	1	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1.600	—	—
Commerce de fer et métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl. ....	2	450	1	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de prod. alimentaires .....	6	2.580	3	26	—	—	—	—	—	1.573	—	—	—	—	1	3
Commerces non dénommés .....	5	912	2	71	5	2.846	2.916	—	—	41	—	—	1	200	—	—
Sucreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries .....	—	—	—	—	—	—	—	1	8.000	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool .....	1	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires .....	1	3.500	—	—	—	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	1	600	—	—	—	—	—	—	—	600	—	—	—	—	—	—
Charbonnages .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas .....	2	1.500	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité .....	2	680	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	200	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	2	1.500	—	—	1	4.000	4.000	—	—	600	4.000	Banque de Bruxelles	1	250	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques ..	1	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie .....	—	—	—	—	1	950	1.100	1	10.000	—	—	—	—	—	—	—
Construction .....	4	11.900	1	20	2	720	1.300	—	—	4.550	—	—	1	265	1	70
Papeteries (industries) .....	1	350	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales .....	1	4.500	—	—	2	50.200	76.800	1	250.000	1.000	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois .....	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	650	—	—	1	500	—	—
Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	1	2.000	1.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées .....	1	750	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	1	470	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	1	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	—	—
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	—	—	2	213	—	—	—	—	—	—	—	—	1	396	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>40</b>	<b>37.872</b>	<b>13</b>	<b>489</b>	<b>16</b>	<b>102.516</b>	<b>123.216</b>	<b>4</b>	<b>303.000</b>	<b>12.714</b>	<b>34.800</b>	<b>—</b>	<b>11</b>	<b>10.681</b>	<b>2</b>	<b>73</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.



**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.  
EN SEPTEMBRE 1930.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale  
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions		Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	39	33.372	13	489	14	52.316	46.416	3	53.000	11	10.681	2	73
En Belgique et à l'étranger .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	1	4.500	—	—	2	50.200	76.800	1	250.000	—	—	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>40</b>	<b>37.872</b>	<b>13</b>	<b>489</b>	<b>16</b>	<b>62.516</b>	<b>123.216</b>	<b>4</b>	<b>303.000</b>	<b>11</b>	<b>10.681</b>	<b>2</b>	<b>73</b>

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million.....	33	12.722	13	489	8	5.346	4.536	—	—	8	2.381	2	73
De plus de 1 à 5 millions ...	6	15.150	—	—	5	9.970	11.080	—	—	3	8.300	—	—
De plus de 5 à 10 millions ..	1	10.000	—	—	1	200	6.800	2	18.000	—	—	—	—
De plus de 10 à 20 millions .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions.....	—	—	—	—	2	87.000	100.800	2	285.000	—	—	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>40</b>	<b>37.872</b>	<b>13</b>	<b>489</b>	<b>16</b>	<b>102.516</b>	<b>123.216</b>	<b>4</b>	<b>303.000</b>	<b>11</b>	<b>10.681</b>	<b>2</b>	<b>73</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
Prélèvements sur comptes	Rembourse- ments nets	Avances nettes	Rembourse- ments nets				
	milliers de fr.		en milliers de francs				francs
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	426.906	1929 Moyenne mensuelle	36.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1929 Juin.....	404.310	1929 Juillet.....	55.287	4.215	16.410	13.292	300 millions
Juillet.....	456.245	Août.....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Août.....	101.914	Septembre.....	40.473	2.224	10.104	20.184	néant
Septembre.....	732.827	Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Octobre.....	560.175	Novembre.....	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Novembre.....	483.426	Décembre.....	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
Décembre.....	534.028	1930 Janvier.....	81.017	4.458	11.089	18.607	néant
1930 Janvier.....	487.510	Février.....	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Février.....	483.637	Mars.....	85.002	4.710	19.668	10.357	150 millions
Mars.....	478.797	Avril.....	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Avril.....	512.993	Mai.....	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Mai.....	502.946	Juin.....	116.367	4.200	29.420	6.179	400 millions
Juin.....	471.753	Juillet.....	85.976	2.969	20.222	55.197	220 millions
Juillet.....	485.128	Août.....	46.557	4.941	10.653	15.192	150 millions (2)
Août.....	451.538	Septembre.....	48.163	167.708	11.723	6.122	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunt de 150 millions de francs, 5 p. c., ville de Liège, émis à 93.

NOTE. Le Crédit Communal a émis :

- a) Un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont il a placé  
300 millions de francs, jouissance 1<sup>er</sup> mai 1927;  
300 " " " " " 1<sup>er</sup> mai 1929;  
300 " " " " " 1<sup>er</sup> novembre 1929.
- b) Un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., jouissance 1<sup>er</sup> mars 1930, dont il a placé  
100 millions de francs, à 97;  
400 millions de francs, à 98.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1928 .....	5.063	21.600.552	4.177	5.263.572	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929 .....	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
9 premiers mois 1929 ..	4.597	20.536.546	3.781	4.455.042	816	271.505	4.183.537	2.525.955	3.073.514	152.694
9 premiers mois 1930 ..	5.492	32.726.087	4.436	5.553.048	1.056	485.313	5.067.735	3.177.187	4.827.902	245.735
1929 Juillet .....	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août .....	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre .....	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre .....	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre .....	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre .....	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier .....	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février .....	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars .....	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril .....	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai .....	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin .....	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet .....	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août .....	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre .....	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés		Montant en milliers de francs
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.070	21
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
9 pr. mois 1929.	816	5.768.411	140	614	6.835.740	5.742.509	8	222.060	11.732.980	2.234.852	220	666.657	26
9 pr. mois 1930.	578	1.794.242	184	340	2.649.698	1.579.446	14	520.750	3.844.438	1.313.990	232	988.053	26
1929 Juillet ..	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août ....	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre ..	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.065	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.099	20	159.085	1
1930 Janvier .	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février ..	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.900	1
Mars ....	77	89.822	21	26	173.225	103.202	—	—	193.024	131.905	26	294.115	4
Avril .....	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai .....	60	96.699	10	42	540.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin .....	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	108.000	315.600	82.195	36	56.047	3
Juillet ..	65	192.550	26	40	338.440	296.901	—	—	489.451	241.246	33	171.499	4
Août ....	55	115.218	21	38	551.262	158.415	4	8.500	282.133	171.145	31	103.394	7
Septembre	40	37.872	13	16	102.516	123.216	4	303.000	464.088	12.714	11	10.681	2

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais-anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	
1928 Moyenne mensuelle .....	264,-	147,-	143,-	176,-	172,-	615,-	4-6-6	833,-	4-11-6	866,-	4-18-4	905,-	6-8-1	1162,-	
1929 Moyenne mensuelle .....	303,-	176,-	167,-	202,-	194,-	616,-	4-10-2	867,-	4-17-9	886,-	5-1-5	940,-	6-10-0	1250,-	
1929 Août .....	310,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-14-0	867,50	4-17-0	887,-	5-3-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Septembre .....	315,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-10-0	867,50	4-13-6	887,-	5-2-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Octobre .....	320,-	185,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-10-0	867,50	4-13-6	885,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Novembre .....	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-8-0	867,50	4-11-0	885,-	4-17-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Décembre .....	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-17-0	940,-	6-10-0	1250,-	
1930 Janvier .....	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Février .....	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Mars .....	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Avril .....	315,-	180,-	170,-	205,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Mai .....	315,-	175,-	170,-	200,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juin .....	315,-	175,-	170,-	195,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juillet .....	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Août .....	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-0-0	690,-	4-6-0	750,-	4-16-0	910,-	5-10-0	1345,-	
Septembre .....	315,-	167,50	162,50	195,-	180,-	590,-	3-14-0	690,-	4-0-0	750,-	4-5-0	875,-	5-10-0	1345,-	
Octobre .....	320,-	165,-	155,-	185,-	170,-	570,-	3-10-0	600,-	3-12-6	660,-	4-0-0	750,-	5-10-0	1345,-	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES  
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mensuelle .....	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mensuelle .....	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	(*)21,86	27,50
1929 Juin .....	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	27,-	23,-	21,62
Juillet .....	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	27,25	23,-	23,20
Août .....	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	29,33	23,-	25,17
Septembre .....	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	33,25	23,-	28,68
Octobre .....	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	34,16	20,80	35,29
Novembre .....	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	32,89	16,75	39,09
Décembre .....	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier .....	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	31,87	15,80	25,85
Février .....	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	32,02	14,25	21,60
Mars .....	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,-	16,96
Avril .....	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,-	17,08
Mai .....	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,-	17,55
Juin .....	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,-	17,99
Juillet .....	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,-	20,66
Août .....	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,-	22,76

(\*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	17-10-1929	2-10-1930	9-10-1930	16-10-1930
Encaisse :					
Or .....	(1) 306.377	5.130.593	6.339.641	6.461.385	6.468.428
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger .....	170.328	2.751.140	4.257.192	4.318.074	4.379.207
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger .....	603.712	4.031.640	3.713.237	3.726.913	3.692.042
Avances sur fonds publics .....	57.901	241.437	174.605	157.730	158.165
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (Arrêté royal du 25-10-26)...	—	1.713.775	1.555.250	1.555.250	1.558.156
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation .....	1.049.762	13.334.073	15.648.378	15.708.080	15.622.320
Comptes courants particuliers .....	88.333	393.694	298.744	513.467	606.841
Comptes courants du Trésor .....	14.541	160.748	179.543	78.857	110.101
<b>Total des engagements à vue .....</b>	<b>1.152.636</b>	<b>13.888.515</b>	<b>16.126.665</b>	<b>16.300.404</b>	<b>16.339.262</b>
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue .....	41,36 %	56,75 %	65,71 %	66,13 %	66,39 %
Taux d'escompte des traites acceptées .....	5,— %	5,— %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics .....	5,— %	6,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent », billon et divers.

## Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATE <sup>s</sup>	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1928 .....	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.105	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
Année 1929 .....	4.946.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.679.167	433.613	147.377	13.260.157
1929 Juillet .....	5.042.142	2.271.937	3.888.786	281.028	1.725.618	12.741.973	359.147	136.605	13.237.726
Août .....	5.063.802	2.561.917	3.989.086	238.729	1.731.628	13.108.657	389.535	150.396	13.648.588
Septembre .....	5.107.562	2.753.143	3.766.449	230.808	1.714.538	13.172.549	298.093	144.767	13.615.409
Octobre .....	5.129.800	2.811.878	4.031.855	254.170	1.714.726	13.440.039	377.083	146.607	13.963.729
Novembre .....	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre .....	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.360	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier .....	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février .....	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.842.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars .....	5.900.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril .....	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.665	364.730	170.962	14.964.357
Mai .....	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293
Juin .....	6.004.375	3.588.253	3.930.356	172.272	1.547.650	14.537.136	621.044	104.127	15.262.308
Juillet .....	6.011.860	3.969.382	3.867.629	173.268	1.552.187	15.079.420	479.872	93.545	15.652.837
Août .....	6.043.262	4.319.149	3.860.264	164.095	1.554.663	15.288.213	678.231	79.143	16.045.587
Septembre .....	6.096.740	4.385.405	3.719.555	155.108	1.555.328	15.324.437	620.606	59.650	16.004.693

# Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin.....	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12,44
Après le 25 juin ..	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39,17
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1929 Août ..... 9	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.680.884	45,42
Septembre ..... 6	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45,91
Octobre ..... 4	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46,10
Novembre ..... 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45,73
Décembre ..... 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier ..... 10	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février ..... 7	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars ..... 7	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril ..... 4	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89
Mai ..... 9	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,20
Juin ..... 6	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92
Juillet ..... 4	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.269.798	14.074.282	50,58
Août ..... 8	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.648	72.970.882	17.292.729	51,69
Septembre ... 5	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53
Octobre ..... 10	49.448.031	6.567.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.883.498	73.968.455	18.394.474	53,54

Taux d'escompte } actuel : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.  
précédent : 3 %, depuis le 31 janvier 1930.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

# Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53,73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1929 Août ..... 5	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54,77
Septembre ... 9	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55,18
Octobre ..... 7	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53,77
Novembre ... 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre ... 9	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier ..... 6	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février ..... 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars ..... 10	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,63
Avril ..... 7	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai ..... 5	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin ..... 10	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet ..... 7	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,69
Août ..... 4	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81
Septembre ... 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre ..... 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.  
précédent : 3,50 % depuis le 7 mars 1930.

# Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42,2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34,1
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1929 Août ..... 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.628	22,4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26,-
Octobre ..... 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24,9
Novembre.... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30,8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31,8
1930 Janvier ..... 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36,-
Février ..... 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54,9
Mars ..... 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60,5
Avril ..... 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52,5
Mai ..... 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin ..... 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet ..... 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août ..... 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47,7
Octobre..... 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1930.  
précédent : 3.50 %, depuis le 20 mars 1930.

\* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

# Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATE	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissement	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50,22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1929 Août ..... 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49,95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.060	4.602.590	471.609	49,34
Octobre ..... 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49,92
Novembre.... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51,42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51,60
1930 Janvier ..... 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51,79
Février ..... 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56,29
Mars ..... 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57,16
Avril ..... 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56,91
Mai ..... 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin ..... 6	2.618.781	379.764	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet ..... 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août ..... 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.971.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre..... 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 9 octobre 1930.  
précédent : 4 %, depuis le 21 juin 1930.

---

Anc. Et d'imp. Th. DEWARICHET  
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et  
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du  
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12

---